

Rapport Annuel 2010

REVENUS EN CONSTANTE CROISSANCE



PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

Forage Orbit Garant est une société canadienne de services miniers spécialisée dans le domaine du forage au diamant à des fins d'exploration minière souterraine et en surface. Avec plus de 600 employés et 155 foreuses, la société est axée sur des activités de forage spécialisé générant des marges élevées, qui forment environ 60 pour cent de ses revenus. Orbit Garant présente une liste impressionnante de clients de longue date, qui sont de petites sociétés minières d'importance. Œuvrant dans des régions politiquement stables telles que le Canada, les États-Unis, le Mexique et l'Amérique du Sud, Orbit Garant adopte une approche intégrée de ses activités, ce qui produit une structure d'exploitation peu coûteuse.



TABLE DES MATIÈRES

- 1 Points saillants financiers
- 2 Message du président du Conseil d'administration
- 3 Message aux actionnaires du chef de la direction et du président
- 5 Revenus en constante croissance
- 6 Notre stratégie ... notre force
- 8 Rapport de gestion
- 28 Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers
- 29 Rapport des vérificateurs
- 30 État financiers consolidé
- 34 Notes complémentaires
- 47 Administrateurs et dirigeants
- 48 Renseignements à l'intention des actionnaires

POINTS SAILLANTS FINANCIERS

Comme l'illustrent les points saillants financiers ci-dessous et la présentation plus détaillée dans les états financiers et le rapport de gestion, Forage Orbit Garant Inc. a réalisé un excellent exercice en 2010, en dépit d'un environnement opérationnel difficile. Principalement grâce aux nouveaux contrats obtenus pendant la période et au forage d'un nombre record de mètres, les revenus tirés de contrats ont augmenté considérablement, passant à 110 millions de dollars. Le profit net s'est établi à 33,6 millions de dollars, soit une marge de 30,6%. La société a terminé l'exercice avec un bilan solide. Le BAIIA* s'élevait à 27,9 millions de dollars, soit une marge de 25,4%, tandis que le bénéfice net par action (de base et dilué) s'établissait à 0,38 \$.

Pour l'exercice terminé le 30 juin * en millions (de dollars)	Exercice 2010 12 mois	Exercice 2009 12 mois
Produits tirés des contrats		
Forage Canada*		
– Surface*	52,6	54,9
– Souterrain*	46,6	45,8
	99,2	100,7
Forage à l'étranger – Surface*	10,2	3,8
Fabrication au Canada*	0,6	0,7
Total*	110,0	105,2
Marge brute*	33,6	36,1
Marge brute %	30,6	34,3
Bénéfice net*	12,6	12,6
Bénéfice net par action ordinaire (\$)	0,38	0,39
Bénéfice net par action ordinaire après dilution (\$)	0,38	0,38
Total de l'actifs nets*	108,5	102,9
Dette à long terme*	0,2	10,7
Dividende en espèces*	—	—
Total des mètres forés (en millions)	1,3	1,1
BAIIA*	27,9	28,0
BAIIA %*	25,4	26,6

* Se reporter à la rubrique Information complémentaire



James C. Johnson

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Chers actionnaires,

Au nom du conseil d'administration, j'ai le plaisir de présenter le troisième rapport annuel de Forage Orbit Garant Inc. Depuis qu'elle est devenue une société ouverte en 2008, Orbit Garant a continué de tirer parti de ses antécédents de leadership et de croissance dans le secteur. Je suis très heureux de dire que l'année 2010 a été une autre très bonne année pour notre société.

Comme elle est en affaires depuis 25 ans, Orbit Garant comprend la nature cyclique du secteur du forage. Ses stratégies, son excellence opérationnelle et ses valeurs d'entreprise ont soutenu la société pendant les périodes les plus difficiles. Au cours du repli cyclique le plus récent, Orbit Garant a généré des recettes solides et des résultats stables, même pendant une récession économique mondiale et des conditions difficiles au sein du secteur.

Notre solide réputation nous a permis d'ajouter de nouveaux clients de qualité supérieure à notre clientèle et à faire croître nos revenus, en dépit des conditions difficiles. La direction est parvenue à gérer les coûts et à améliorer l'efficacité, ce qui nous place en position idéale pour la reprise des marchés. Dans la lettre aux actionnaires qui figure à la page 3 du présent rapport, vous vous renseignerez sur l'orientation stratégique ciblée qui a permis de générer le rendement solide de cette année.

En 2010, nous avons fait progresser notre stratégie de croissance grâce à l'ajout de clients de classe mondiale situés dans de nouvelles régions géographiques. Nous continuons à nous concentrer sur le développement de relations solides avec nos clients qui œuvrent dans des régions stables et sur l'amélioration de notre avantage concurrentiel. Nous avons également annoncé la consolidation de nos activités dans un seul établissement : cette initiative est conçue pour réduire les coûts, favoriser le développement de nouvelles technologies et améliorer la croissance.

En faisant cap sur l'avenir, nous demeurons axés sur nos stratégies d'exploitation éprouvées et nous nous concentrons sur l'augmentation continue de notre part de marché, au Canada comme à l'étranger. À l'interne, nous améliorons nos activités à tous les niveaux de l'entreprise et nous commençons l'exercice 2011 en position solide sur le plan financier. Orbit Garant est en bonne position pour tirer parti de l'amélioration continue du secteur minier et de l'augmentation des budgets d'exploration et de développement. Nous maintenons notre engagement à travailler avec des clients de classe mondiale et à améliorer notre position solide sur le marché. En continuant à fournir de la valeur à nos clients et à améliorer notre société, Orbit Garant pourra rehausser sa position de chef de file du secteur et générer de la valeur pour ses actionnaires.

Lors de l'assemblée annuelle des actionnaires, qui aura lieu le 10 novembre, je quitterai mon poste de président du conseil d'administration. Le fait de travailler aux côtés du conseil et de l'équipe de direction d'Orbit Garant a été un grand plaisir, et je leur suis reconnaissant du soutien et du professionnalisme dont ils ont fait preuve pendant ces années. Alors que je quitte mon poste de président du conseil, je suis certain qu'Orbit Garant est en excellente position pour jouir d'une prospérité continue et que les actionnaires récoltent les bénéfices d'une excellente organisation. La route devant nous s'annonce belle, et je me réjouis à l'idée de voir l'avenir prometteur de la société.

Pour terminer, je souhaite remercier mes collègues administrateurs pour leur soutien continu et leurs conseils au moment où nous faisons des progrès importants en vue de la réalisation de l'énorme potentiel d'Orbit Garant. Il s'agit notamment de nos administrateurs indépendants, à savoir Patrick Godin, Jean-Yves Laliberté, Guthrie J. Stewart et Edmund Stuart, ainsi que nos administrateurs gestionnaires, Pierre Alexandre et Eric Alexandre. Grâce à leurs conseils, Orbit Garant a terminé une autre excellente année et je me réjouis à l'idée de continuer à collaborer avec cette équipe afin de générer une valeur durable pour les actionnaires.

James C. Johnson

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Pierre Alexandre
CHEF DE LA DIRECTION



Eric Alexandre
PRÉSIDENT ET CHEF
DE L'EXPLOITATION

RÉSULTATS SOLIDES, RENDEMENT EN TÊTE DU SECTEUR

Nous avons le plaisir de déclarer aux actionnaires que pendant l'exercice 2010, Orbit Garant a connu une autre année de croissance régulière du revenu, ce que nous avons réalisé en dépit d'un environnement opérationnel difficile. Bien que la reprise économique soit fragile, les conditions se rétablissent petit à petit, comme le fait le secteur du forage minier. À titre d'exploitants chevronnés, et de foreurs nous-mêmes œuvrant dans un secteur cyclique, nous comprenons qu'il est important de ne pas se préoccuper des problèmes que nous ne pouvons pas contrôler; nous devons plutôt nous concentrer sur les facteurs sur lesquels nous avons le contrôle.

L'engagement d'Orbit Garant dans nos stratégies à long terme et notre concentration sur celles-ci a permis à la société de réaliser des résultats financiers pendant une autre année encore. Pendant l'exercice 2010, nos revenus ont augmenté de 4,6 %, passant à 110 millions de dollars; le BAIDA est resté stable à 27,9 millions de dollars et le bénéfice net s'élevait à 12,6 millions de dollars; le bénéfice dilué par action s'établissait à 0,38 \$, soit la même chose que l'an dernier.

En dépit des pressions sur la tarification qui a eu un effet négatif sur notre secteur pendant l'année, nos avantages comparatifs – une clientèle de qualité supérieure, des activités peu coûteuses, l'intégration verticale et une concentration sur les services de forage spécialisés – nous ont permis de maintenir la stabilité de nos marges et une croissance régulière du revenu. De plus, nous sommes également parvenus à ajouter de nouveaux contrats et une plus grande profondeur à notre liste de clients.

Aujourd'hui, nous possédons un parc croissant de 155 appareils de forage exploités dans des territoires stables, 90 % de nos activités étant effectuées au Canada et aux États-Unis. Située dans la prolifique région minière de Val-d'Or, au Québec, Orbit Garant maintient la part de marché la plus importante de la région de l'Abitibi.

L'emplacement de notre siège social nous procure un avantage important et peu coûteux, puisque nous sommes situés à 6 heures de route ou moins de 80 % de nos revenus. Cette proximité de notre clientèle contribue considérablement à notre capacité à minimiser les coûts et à fournir un service supérieur à nos clients.

En septembre, nous avons annoncé le déplacement du siège social d'Orbit Garant, avec la consolidation de trois bureaux en un seul. Ce nouvel établissement nous procure une augmentation considérable de notre capacité et représente un jalon important de notre croissance continue à titre d'entreprise. Il permet d'améliorer notre capacité à exercer un contrôle accru sur nos activités, de continuer à accroître notre efficacité opérationnelle, d'augmenter notre capacité de production et de fournir un meilleur milieu de travail à nos employés.

Le nouvel établissement nous permettra de doubler notre taille sur le plan du revenu. En plus d'un espace accru pour l'administration, les services d'entretien et les stocks, la filiale de fabrication en propriété exclusive d'Orbit Garant, Soudure Royale, aura une chaîne de production qui lui permettra d'améliorer les délais d'approvisionnement de la fabrication et de réduire les coûts de l'équipement et de la fabrication. Cette consolidation de nos activités tire parti de notre proximité de nos clients et nous permet donc d'augmenter considérablement notre avantage concurrentiel.

Message aux actionnaires du chef de la direction et du président (suite)

Ce sont ses 25 années d'expérience d'exploitation qui ont permis à Orbit Garant de développer les compétences opérationnelles et la réputation solide qui sont importantes pour nos clients. Nous avons tiré parti de cette position pour développer une liste de clients importants, composée principalement de sociétés minières majeures et de sociétés de petite et moyenne taille disposant d'un bon financement. Ces relations nous ont été fort utiles pendant les replis de l'économie et du secteur. L'impact sur les budgets des sociétés majeures n'était pas aussi important que l'impact sur ceux des petites sociétés, qui ont porté le poids de la récession et qui ont réduit considérablement leurs dépenses en 2009.

En 2010, l'économie a entrepris sa remontée et l'accès aux marchés financiers a commencé à s'améliorer. Au fur et à mesure que les liquidités des sociétés se sont améliorées et que celles-ci ont repris confiance, la demande pour les services de forage a commencé à s'améliorer dans l'ensemble du secteur. Chez Orbit Garant, nous avons continué à tirer parti de nos relations existantes et à nous concentrer sur l'ajout de nouvelles sociétés bien financées à notre clientèle. En même temps, nous avons cherché à étendre notre portée géographique dans de nouvelles régions minières stables.

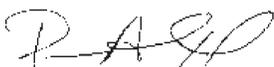
En 2010, nous avons également travaillé dur pour renforcer notre division de fabrication. Soudure Royale nous fournit la capacité de fabriquer des foreuses et des fournitures renouvelables que nous pouvons utiliser nous-mêmes ou vendre à des tiers. Cette capacité de fabrication interne était l'un des facteurs auxquels nous avons attribué notre obtention de plusieurs nouveaux contrats cette année, malgré les marchés concurrentiels et un environnement difficile sur le plan des prix. Notre structure d'affaires intégrée verticalement nous permet de bâtir de nouvelles foreuses répondant spécifiquement aux besoins de nos clients, dans de courts délais et moyennant des coûts considérablement inférieurs. Après l'année 2009, où la demande a été minimale, la réduction de la disponibilité des foreuses cette année s'est avérée positive pour nous, et Soudure Royale fabrique de nouveau activement des foreuses dans le cadre de nouveaux contrats.

À titre de la plus importante société de forage souterraine au Canada, nous nous concentrons sur les services de forage spécialisés à valeur ajoutée. En plus des services de forage en surface, Orbit Garant est en mesure de proposer des services que bon nombre de sociétés conventionnelles ne peuvent pas fournir, tels que des projets sous terre complexes, des trous de diamètre plus important ou plus profonds, et le forage hélicoptable. Notre solide position de marché dans le domaine du forage spécialisé, associée à une position importante dans le secteur du forage pour l'exploration minière en surface, nous permettent de fournir une gamme de services complète à nos clients, avantage qui a contribué de façon importante à la prospérité de la société cette année. De plus, nous effectuons des investissements dans le secteur de la recherche et du développement, afin de trouver de nouvelles façons de tirer parti de cet avantage grâce à une amélioration de la technologie et de la productivité.

Au fur et à mesure que nous continuons à élargir notre clientèle et à étendre notre portée géographique, nous avons conscience que nous le faisons d'une façon qui reflète nos avantages concurrentiels. Par exemple, nous sommes certains que notre avantage lié aux coûts peu élevés, que nous obtenons grâce à la proximité de nos clients, est un modèle que nous pouvons reproduire dans d'autres régions. Nous recherchons des occasions qui nous permettront de travailler à une échelle comparable à notre position dans la région de l'Abitibi. Pour cette raison, nous continuons de rechercher des acquisitions créatrices de valeur, qui satisfont à nos critères d'ajout de nouveaux clients et de nouveaux contrats. Nous recherchons des sociétés reconnues ayant une clientèle solide et dynamique qui mène ses activités dans des régions géographiques politiquement stables.

Grâce à notre présence dominante sur des marchés solides et à une stratégie commerciale éprouvée, nous sommes extrêmement satisfaits de notre réussite de cette année et nous sommes en excellente position pour tirer parti de l'amélioration continue des conditions économiques.

Pour terminer, nous souhaitons remercier nos administrateurs indépendants pour leurs bons conseils et leur supervision, ainsi que nos employés qui ont apporté une contribution continue à la réussite d'Orbit Garant. De plus, merci à vous, nos actionnaires, pour votre soutien et la confiance que vous nous accordez.



Pierre Alexandre
CHEF DE LA DIRECTION



Eric Alexandre
PRÉSIDENT ET CHEF DE L'EXPLOITATION

REVENUS EN CONSTANTE CROISSANCE

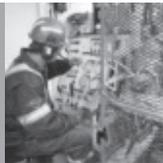
Le secteur du forage minier est cyclique : il vit tant les excellents rendements lorsque les marchés sont à la hausse que les dures réalités associées aux replis économiques. Lors de la dernière récession, Orbit Garant a prouvé que ses principaux points forts commerciaux et ses avantages concurrentiels peuvent générer une croissance régulière des revenus, même pendant les périodes les plus difficiles. Dirigée par une équipe de direction chevronnée, Orbit se concentre sur le maintien de relations à long terme avec ses clients, sur une structure commerciale intégrée verticalement, sur la prédominance en matière de services de forage spécialisés, sur un programme de formation exhaustif et sur un excellent dossier en matière de sécurité. Ces facteurs ont permis à Orbit de maintenir son élan pendant le repli et également de se montrer rassurant quant à son potentiel de croissance, avec la reprise continue des marchés des services de forage.

NOTRE STRATÉGIE ... NOTRE FORCE

CONDUITE DES OPÉRATIONS EXPERTE



LA RÉPUTATION EST ESSENTIELLE



L'INTÉGRATION VERTICALE



Plus de 25 années d'expérience concrète

Orbit Garant est gérée par une équipe de direction jouissant d'une expérience approfondie, qui contribue à permettre aux revenus de la société de rester solides et réguliers, quel que soit le climat économique. La vaste connaissance du secteur dont dispose l'équipe de direction et son importante expérience concrète du forage procurent à l'équipe d'Orbit une compréhension approfondie de nos activités, des machines que nous utilisons à la technologie qui les fait fonctionner en passant par la main-d'œuvre requise pour bien faire les choses.

L'équipe de haute direction d'Orbit Garant œuvre au sein du secteur du forage minier depuis plus de trente ans. Cette expérience procure à la société des compétences et une connaissance du secteur inestimables, qui lui permettent de maintenir des revenus et une croissance solides, quel que soit le climat opérationnel. Aujourd'hui, la main-d'œuvre de la société est en pleine croissance, avec plus de 600 employés bien formés. La combinaison de son personnel solide en pleine expansion et de son héritage d'expérience opérationnel procure à la société des perspectives sur les environnements d'exploitation difficiles; cette compréhension du secteur lui est utile en tant qu'opérateur, la motive à respecter ses engagements envers ses employés et l'aide à soutenir le service de recherche et de développement avec ses connaissances et ses compétences de développement de nouvelles technologies. Grâce à son expérience, l'équipe de direction d'Orbit est en mesure d'améliorer constamment l'efficacité, de maintenir son uniformité opérationnelle et de mettre en œuvre des contrôles de la qualité efficaces. En fin de compte, cela permet à la société de proposer un service supérieur à ses clients, ce qui contribue à la génération de revenus réguliers et à son leadership au sein du secteur.

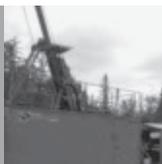
Axée sur des relations à long terme avec des clients établis

La philosophie d'Orbit Garant qui consiste à se concentrer sur les relations à long terme avec des clients de qualité supérieure a également apporté une contribution importante à la génération régulière de revenus, en dépit des conditions difficiles vécues récemment sur les marchés. L'équipe de direction de la société travaille en étroite collaboration avec les clients du secteur minier depuis plus de 25 ans afin de s'assurer que les clients bénéficient du meilleur service du secteur. Environ 65 % des revenus d'Orbit Garant sont générés grâce à des relations solides avec des producteurs importants et des sociétés intermédiaires, des contrats qui sont généralement à plus long terme, soit entre 1 et 3 ans, et qui procurent à la société croissance et revenus stables. De plus, Orbit travaille avec de petites sociétés bien financées, qui se concentrent sur l'exploration et l'élargissement de leurs ressources actuelles. Avec la reprise progressive du marché et l'amélioration de l'accès au capital, les budgets d'exploration continueront d'augmenter jusqu'en 2011, ce qui est un élément très positif pour la clientèle composée de petites sociétés bien financées et les activités générées par ce segment de marché. L'orientation de la société vers un bon mélange de clients a procuré à Orbit stabilité et croissance régulière des bénéfices, même au creux du cycle commercial.

Économie d'échelle au bénéfice de nos clients

Les activités d'Orbit Garant sont intégrées verticalement : cette structure d'entreprise unique s'est avérée un avantage concurrentiel extrêmement efficace qui appuie les revenus et la croissance solides et réguliers de la société. Par l'entremise de sa filiale détenue en propriété exclusive, Soudure Royale, Orbit dispose de la capacité de fabriquer des foreuses et de l'équipement de soutien adaptés aux besoins uniques des clients, ainsi que de vendre des foreuses à des tiers afin de générer des marges intéressantes et de fournir à la société des capacités en matière de recherche et de développement qui permettent d'améliorer davantage la technologie, les méthodes et le rendement relatifs au forage. Bien entendu, pendant le repli économique, la demande pour de nouvelles foreuses a été minimale. Pendant cette période, nous avons eu recours à Soudure Royale pour améliorer le parc d'équipement existant d'Orbit et pour effectuer des services d'entretien, ce qui a permis d'améliorer l'efficacité opérationnelle et a contribué à maintenir les marges de la société pendant cette période de pression sur les prix. Avec la reprise progressive de l'économie, la demande pour des foreuses et des équipements continuera de s'améliorer; les capacités de fabrication de Soudure Royale et ses efforts en matière de recherche et de développement apporteront une contribution importante à l'efficacité, à la productivité et aux profits d'Orbit Garant. Dans le nouvel établissement de la société, Soudure Royale, sera équipé d'une nouvelle chaîne de production qui permettra d'améliorer davantage l'efficacité et la rentabilité, ce qui réduira davantage les délais d'approvisionnement et diminuera les coûts liés à l'équipement et à la fabrication. Ces économies de coûts permettront à Orbit de maintenir sa tarification extrêmement concurrentielle, ce qui l'aide à conserver ses clients existants, à gagner de nouveaux contrats aux dépens de nos concurrents et à ajouter de nouveaux clients, qui contribuent tous aux revenus réguliers de la société et à sa croissance à long terme.

SERVICES SPÉCIALISÉS



La source du forage en surface, sous terre et spécialisé

Un autre point fort qui permet à Orbit de maintenir des revenus réguliers est la gamme de services exhaustive que propose la société. À titre de plus important fournisseur de services de forage complets, Orbit Garant fournit une large gamme de services de forage à ses clients, y compris des services de forage conventionnels diversifiés, le forage sous terre et les services de forage spécialisés qui génèrent une marge plus élevée. Les services spécialisés de la société, tels que des projets sous terre complexes, des trous de diamètre plus important ou plus profonds, et le forage hélicoptable, procurent à Orbit un avantage concurrentiel important et lui permettent de fournir une gamme complète de services adaptés aux besoins des clients. Orbit Garant s'est développée et est devenue la plus importante société de services de forage sous terre au Canada; elle se consacre exclusivement à l'augmentation de sa part de marché dans tous les domaines des services de forage, engagement qui est à la base des revenus toujours solides et de la croissance continue de la société, à l'échelle nationale comme à l'étranger.

FORMATION DES FOREURS



La formation pour assurer la disponibilité d'une main-d'œuvre

La forte orientation de la société vers la formation et son engagement à recruter les meilleurs foreurs du secteur sont d'autres éléments qui permettent à Orbit Garant de maintenir des rendements solides et réguliers. Dans le secteur du forage minier, l'efficacité opérationnelle est en corrélation directe avec la qualité de sa main-d'œuvre et la productivité de ses foreurs. La société s'efforce d'améliorer constamment l'efficacité de sa main-d'œuvre et d'assurer la disponibilité continue de personnel qualifié.

Orbit a conçu un programme de formation satisfaisant spécifiquement aux normes élevées de la société en matière de qualité : ce programme compte 900 heures de travail pratique et de théorie et environ 700 heures de formation sur place. En plus de ce programme de formation de 1 600 heures, Orbit propose également des programmes d'éducation permanente.

LE SUCCÈS GRÂCE À LA SÉCURITÉ



Dossier supérieur de sécurité au travail

Orbit Garant comprend l'importance de la sécurité au travail au sein du secteur du forage minier; elle est d'ailleurs convaincue qu'assurer la sécurité et le bien-être de ses employés contribue à maintenir une croissance régulière des revenus et des bénéfices. Orbit considère que la sécurité au travail, qui est l'une des valeurs fondamentales de la société, constitue sa principale priorité et est convaincue qu'il est essentiel de s'assurer que les employés travaillent dans un milieu sans danger et que nos clients précieux soient certains que leurs projets sont entre de bonnes mains.

Orbit Garant recherche toujours de nouvelles façons d'améliorer ses mesures de prévention grâce à des programmes de formation. Le service de santé et de sécurité au travail de la société dispose de toutes les ressources dont il a besoin pour diffuser de façon efficace des renseignements essentiels sur la sécurité et pour surveiller et améliorer la conformité avec les politiques dans l'ensemble de la société. Grâce au dévouement de la société et aux efforts combinés du service de santé et de sécurité et des employés œuvrant sur le terrain, Orbit a été reconnue par la Mines and Aggregates Safety and Health Association (MASHA) pour son rendement en tête du secteur à l'égard de la prévention des accidents professionnels dans le secteur minier. Nos clients reconnaissent notre engagement envers la sécurité, qui contribue de façon importante à leur décision de faire des affaires avec nous, particulièrement lorsque les environnements d'exploitation sont difficiles.

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion est un examen des résultats d'exploitation, des liquidités et des sources de financement d'Orbit Garant Drilling Inc. Il contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la section « Énoncés prospectifs » pour une description des risques, des incertitudes et des hypothèses faisant l'objet de ces énoncés.

La lecture de ce rapport de gestion doit se faire conjointement avec les états financiers consolidés vérifiés d'Orbit Garant Drilling Inc. au 30 juin 2010 et les notes y afférentes qui sont incluses dans son rapport, et qui sont préparés conformément aux Principes Comptables Généralement Reconnus (« PCGR ») du Canada. Tous les chiffres annuels dans ce rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire, et se réfèrent à l'exercice qui s'est terminé le 30 juin 2010.

Dans le présent rapport de gestion, toute référence à la « Société » ou à « Orbit Garant » s'entend, selon le contexte, soit d'Orbit Garant Drilling Inc., soit d'Orbit Garant Drilling Inc. et de sa société de personnes en propriété exclusive, Orbit Garant Drilling, une société en nom collectif, et de ses filiales en propriété exclusive, 9116-9300 Québec inc. (Soudure Royale), 4378792 Canada inc., Drift Exploration Drilling inc. et Drift de Mexico S.A. de C.V. (ces deux entreprises étant collectivement nommées « Drift ») et 9129-5642 Québec inc. (Forage +).

Le présent rapport de gestion est daté du 21 septembre 2010. Sauf indication contraire, l'information présentée dans ce rapport de gestion est à jour.

D'autres renseignements concernant la Société, y compris sa notice annuelle pour l'exercice le plus récent, se trouvent sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les lois sur les valeurs mobilières encouragent les sociétés à faire des énoncés prospectifs afin que les investisseurs comprennent mieux les perspectives d'avenir d'une société et qu'ils prennent des décisions de placement éclairées.

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs au sujet des objectifs, des stratégies, de la situation financière, des résultats d'exploitation, des flux de trésorerie et des activités de la Société. Ces énoncés sont « prospectifs » en ce sens qu'ils se fondent sur des prévisions, des estimations et des hypothèses actuelles en ce qui a trait aux marchés sur lesquels la Société exerce ses activités, au climat économique mondial relativement au secteur minier, à la conjoncture économique canadienne ainsi qu'à la capacité de la Société d'attirer et de retenir des clients, et de gérer ses actifs et ses charges d'exploitation.

Les résultats réels pourraient différer sensiblement des prévisions si des risques connus ou inconnus influent sur les activités, ou encore si les estimations ou les hypothèses s'avèrent inexactes. La Société ne garantit pas que les énoncés prospectifs se réaliseront. Par conséquent, il est conseillé au lecteur de ne pas se fier entièrement à ces énoncés.

La Société n'a pas l'intention et décline toute obligation d'actualiser les énoncés prospectifs, même si des événements futurs ou tout autre facteur se traduisant par de nouvelles informations, sauf si elle y est tenue par les lois applicables en matière de valeurs mobilières. Les risques susceptibles de faire diverger de façon importante les résultats réels de la Société de ses prévisions actuelles sont expliqués dans le présent rapport de gestion.

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

Orbit Garant fournit des services de forage souterrain et en surface au secteur minier, au Canada et à l'étranger. Depuis son siège social, situé à Val-d'Or, au Québec, la Société gère un parc grandissant d'appareils de forage, qui compte actuellement 155 appareils comparativement à 136 en 2009. La Société a des infrastructures peu coûteuses et elle est intégrée verticalement à sa filiale Soudure Royale, un fabricant d'appareils de forage pour la Société et pour des tiers, ce qui procure un net avantage concurrentiel en matière de prestation de services de forage. La Société concentre ses activités dans le « forage spécialisé », à savoir les projets de forage réalisés dans des endroits éloignés ou dont la portée, la complexité et la nature technique ne permettent pas, selon la direction, qu'ils soient effectués par de petites sociétés de forage traditionnelles.

La Société dispose de trois secteurs d'exploitation : le forage au Canada (y compris le forage en surface et le forage souterrain), le forage à l'étranger et la fabrication au Canada (Soudure Royale).

Les services de forage spécialisés, qui génèrent une marge brute supérieure à celle des services de forage traditionnels, représentent environ 60 % des produits totaux de la Société.

Les services de forage en surface et souterrains que fournit la Société représentent respectivement environ 58 % et 42 % des produits de la Société.

Environ 77 % des produits de la Société sont générés par des activités liées à l'or, tandis qu'environ 23 % sont attribuables aux activités liées aux métaux de base et à d'autres activités.

Orbit Garant exerce ses activités dans des pays stables, environ 90 % de ses produits étant générés au Canada. La Société exerce aussi ses activités aux États-Unis, au Mexique et en Guyane.

Environ 65 % des clients de la Société sont de grandes et de moyennes sociétés minières avec lesquelles la Société a conclu des contrats d'une durée de un à trois ans.

STRATÉGIE D'ENTREPRISE

La Société entend devenir l'une des plus grandes sociétés de forage au Canada et fournir des services de forage souterrain et en surface à toutes les étapes du processus d'exploration minière, de mise en valeur et de production en appliquant la stratégie d'entreprise suivante :

- Servir principalement de grandes sociétés minières et d'exploration en bonne santé financière exerçant leurs activités dans des pays stables.
- Fournir des services de forage traditionnels et spécialisés.
- Fabriquer des appareils de forage et du matériel répondant aux besoins des clients.
- Donner de la formation au personnel de la Société afin d'améliorer constamment le rendement de la main-d'œuvre et de s'assurer de disposer d'employés qualifiés.
- Maintenir des normes de sécurité élevées en milieu de travail et favoriser la protection de l'environnement.
- Établir et entretenir des relations à long terme avec les clients.
- Faire de la vente croisée de services de forage auprès des clients actuels.

APERÇU DU SECTEUR

La reprise économique a été apparente sur les marchés des produits de base tout au long de 2010, alors que les prix ont poursuivi une tendance à la hausse progressive dès la seconde moitié de 2009. Les améliorations des prix des produits de base ont été stimulées par un certain nombre de facteurs, y compris la demande industrielle en Chine, où l'économie a été particulièrement vigoureuse au début de l'année. En plus de la croissance en Asie, l'économie américaine a montré des signes de reprise, ce qui a également contribué à renforcer les prix.

Malgré la forte croissance observée au premier semestre de l'exercice, l'économie mondiale reste à un point sensible dans le cycle et est encore vulnérable à différents degrés de volatilité et d'incertitude. Le système bancaire mondial, qui récupère peu à peu, mais qui manque de confiance à l'égard d'une reprise soutenue, est fragile, ce qui contribue à cette incertitude.

Compte tenu de l'instabilité mondiale de l'environnement économique et financier, particulièrement en Europe, le rythme rapide de la reprise dans la première moitié de 2010 ne devrait pas être durable. En plus des troubles en Europe, la force de la demande chinoise dans la première partie de l'année a été largement attribuable à la reconstitution des stocks, plutôt qu'à la consommation réelle. Cela se traduit par un recul modeste des prix des marchandises, même si les prix sont finalement censés reprendre une montée graduelle en 2011.

À long terme, la reprise économique, bien qu'incertaine, reste sur la bonne voie et l'amélioration devrait se poursuivre, ce qui augure bien pour les prix de l'or et des métaux de base. La poursuite de l'incertitude et du malaise économique continue de soutenir les prix de l'or à court terme, et le rythme progressif et constant de la reprise favorise les prix de l'or et des métaux de base à l'avenir.

Or

Étant une valeur refuge contre l'incertitude, l'or est influencé par un certain nombre d'importants facteurs macroéconomiques qui renforcent la demande d'investissement dans cette matière : la crainte d'une récession à double creux, le risque de défaut de paiement de la dette souveraine et l'importance de la stimulation monétaire qu'il reste à exercer. Si la préoccupation concernant la politique monétaire américaine et l'assouplissement quantitatif persiste, l'or continuera d'attirer les investisseurs et les prix demeureront robustes.

En plus de la demande d'investissement à l'égard de l'or, les données fondamentales du côté de l'offre sont également positives. Les banques centrales ne sont plus considérées comme des vendeurs nets parce que de nombreuses banques centrales, comme celles de la Chine, de l'Inde et de la Russie, ont acheté de l'or pour se prémunir contre l'incertitude. Même si l'offre minière peut continuer à croître modérément au cours des prochaines années, la croissance de la production à long terme pourrait constituer un défi qui contribuera à l'apparition de données fondamentales positives durables sur le marché de l'or.

Métaux de base

Après un rebond à la fin 2009 et au début 2010, les prix des métaux de base ont connu un léger fléchissement dans la seconde moitié de l'exercice. Après une légère hausse au deuxième trimestre, les prix ont commencé à consolider les gains réalisés au cours de la dernière année, malgré le ralentissement causé par le risque de crédit dans la zone euro et par l'impact incertain du resserrement monétaire en Chine. La Chine a grandement contribué à l'augmentation de la demande en métaux de base au cours des derniers trimestres, mais comme les stocks restent élevés, beaucoup pensent que les prix ont devancé les données fondamentales, notamment en raison de l'augmentation de l'intérêt des investisseurs à court terme.

À court terme, compte tenu de l'offre excédentaire dans les marchés des métaux de base, du ralentissement de la croissance économique de la Chine et des défis actuels liés à la demande, il existe un certain nombre de facteurs qui pourraient entraver le rythme de la hausse du prix des métaux de base. Il est prévu que le ralentissement de la hausse des prix persistera pendant les prochains mois avant la reprise de la reconstitution des stocks en Asie et avant que la demande mondiale globale devienne plus robuste.

RAPPORT DE GESTION (suite)

Aujourd'hui, les prix des métaux de base sont toujours bien au-dessus des niveaux planchers constatés pendant la récession, et la demande de métaux de base devrait augmenter en réponse à une forte croissance dans les pays en développement. La Chine devrait rester la principale source de croissance de la demande en 2011, et la plupart des observateurs estiment que la reprise économique en Chine est durable, phénomène qui se révélera positif pour les prix des métaux à long terme.

Du côté de l'offre, les profils des métaux de base ont tendance à être volatils; la production minière peut facilement être perturbée par des intempéries, des pénuries d'énergie, l'activité syndicale et l'environnement réglementaire difficile. Avec l'augmentation de la demande dans les pays en développement, les contraintes d'approvisionnement pourraient se traduire par une hausse des prix. Tout bien considéré, les données fondamentales à long terme restent positives et les prix devraient poursuivre leur tendance à la hausse par rapport aux niveaux planchers enregistrés au cours de la récente tourmente économique.

Participants au marché

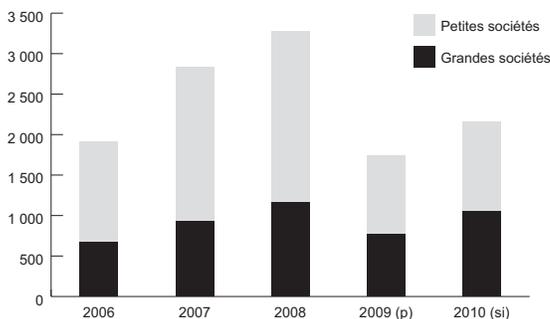
Les prix des métaux sont le moteur principal des dépenses d'exploration et, comme la plupart des prix n'ont cessé de s'améliorer depuis le creux atteint au début de 2009, l'activité d'exploration a également repris. Les petites et moyennes sociétés minières ont considérablement augmenté leurs budgets d'exploration en 2010, ce qui a entraîné une nette augmentation des montants qu'elles affectent à l'exploration à l'échelle mondiale pendant l'année.

Au début de 2010, Ressources naturelles Canada (RNC) a prévu une augmentation des dépenses d'exploration au Canada d'environ 24 %, portant le total estimé en 2010 à 2,2 milliards de dollars. L'augmentation suggère que l'exploration intérieure peut être sur le point d'entamer une autre période de forte activité. Selon les estimations de RNC, les grandes sociétés minières du Canada, qui exploitent généralement les projets les plus importants, compteront pour 67 % de l'augmentation prévue de 414 millions de dollars des dépenses en 2010, contribuant ainsi pour près d'un milliard de dollars aux dépenses d'exploration et d'évaluation des gisements.

Alors que les dépenses des grandes sociétés minières continuaient d'augmenter tout au long de l'année, les petites et moyennes sociétés ont immobilisé beaucoup de capitaux pour l'exploration, également répartis entre les segments de l'or et des métaux de base. Malgré l'affaiblissement des prix des métaux de base dans la seconde moitié de l'exercice 2010, l'intérêt pour les marchés boursiers a continué à montrer des signes de bonne santé. L'augmentation des financements par actions et des budgets devrait continuer à soutenir la demande dans le secteur du forage de minéraux.

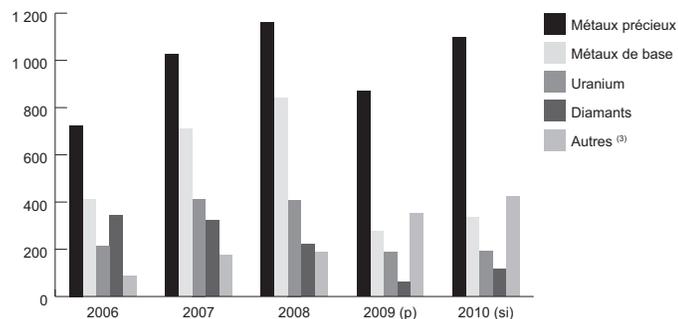
Dépenses d'exploration et d'évaluation de gisements ⁽¹⁾ par type de société et par nombre d'exploitants, 2006–2010

(en millions)



Dépenses d'exploration et d'évaluation de gisements ⁽¹⁾ par produit minéral, 2006–2010 ⁽²⁾

(en millions)



Source : Enquête de Ressources naturelles Canada (RNC) intitulée *Relevé annuel des dépenses d'exploration minière, de mise en valeur de gisements et d'aménagement de complexes miniers*, menée en collaboration avec les autorités fédérales, provinciales et territoriales. (p) Évaluations préliminaires; (si) Intentions de dépense. (1) Comprend les coûts du travail sur le terrain, les coûts indirects, les coûts d'ingénierie, les coûts des études économiques et de faisabilité préliminaires ou de production, les coûts liés à l'environnement et les droits de passage pour les activités dans les mines et à l'extérieur des mines. (2) Calcul effectué par RNC. (3) La répartition des produits de base pour les intentions de dépense de 2010 a été évaluée selon les rapports préliminaires de 2009. (4) Comprend le charbon, le fer, d'autres métaux et non-métaux. Nota : Les budgets de dépenses pour l'exercice 2010 de la Société n'avaient pas été finalisés au moment de l'enquête. Les données ont été collectées du mois d'octobre 2009 à la mi-février 2010.

En juillet, Metals Economics Group (MEG) a signalé que le nombre de résultats de forage importants aux mois de mai et de juin avait augmenté de 26 % par rapport aux deux mois précédents, et qu'il avait presque doublé par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Les résultats concernant l'or continuent à dépasser de loin le rythme des annonces, une tendance qui a été constante tout au long de l'exercice 2010. La forte hausse du nombre de financements dans le secteur de l'or a entraîné une augmentation considérable des dépenses d'exploration pour ce métal dans l'année, tandis que les faibles prix des métaux de base dans la seconde moitié de l'exercice 2010 ont maintenu un niveau relativement faible pour les activités entourant les métaux de base. Toutefois, compte tenu de la vigueur récente des financements par actions pour les petites et moyennes sociétés d'exploitation des métaux de base, les activités d'exploration de métaux devraient augmenter dans les prochains mois.

Alors que les dépenses d'exploration ont grandement augmenté en 2010, Orbit Garant a constaté une augmentation de la demande de forages, et la direction de la Société s'attend à ce que la disponibilité de foreuses à l'échelle de l'industrie continue de diminuer jusqu'en 2011. À mesure que diminue cette disponibilité, la capacité d'Orbit à fabriquer des foreuses dans de courts délais pour répondre aux besoins précis des clients sera profitable pour l'entreprise. Autre résultat de l'augmentation des activités d'exploration, la disponibilité de la main-d'œuvre devrait également être touchée. Pour atténuer le risque de pénurie de foreurs, Orbit Garant continue de former des foreurs grâce à son programme de formation. Globalement, alors que les dépenses d'exploitation minière et minière continuent d'augmenter et que l'économie continue de se redresser, l'approche intégrée d'Orbit Garant devrait lui permettre de continuer d'afficher des résultats solides, de renforcer sa croissance et d'accroître sa présence opérationnelle.

Perspectives

À l'avenir, on pense que l'or et les métaux précieux demeureront le groupe de produits de base les plus intéressants, alors que des risques macroéconomiques menacent l'économie mondiale, ce qui influence les prix du secteur des métaux de base. Les banques centrales ont ajouté de fortes mesures de stimulation monétaire au système, ce qui pourrait se révéler en fin de compte propice à l'inflation, un facteur de bon augure pour l'or. En même temps, puisque l'économie mondiale demeure une préoccupation, de nombreux investisseurs se tourneront vers l'or comme valeur refuge.

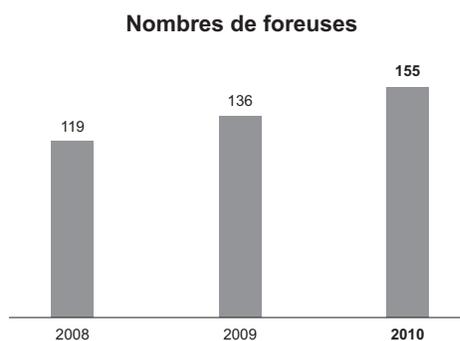
Les métaux de base ne devraient pas afficher un rendement aussi solide à court terme, car la croissance de la demande chinoise continue de diminuer. Malgré le ralentissement du mouvement à la hausse des prix des métaux de base, ces derniers devraient demeurer près des niveaux actuels au début de 2011, avant d'atteindre des niveaux progressivement plus élevés à moyen et à long terme. Les entreprises chinoises ont investi massivement dans des projets de métaux de base pendant l'année, et avec la forte croissance des pays en développement conjuguée à la volatilité de l'approvisionnement actuel, la demande de métaux de base sera supérieure à l'offre future, ce qui favorisera une hausse des prix.

RÉSULTATS GLOBAUX

Au cours des douze mois terminés le 30 juin 2010, Orbit Garant a déclaré des produits bruts record et un niveau sans précédent de mètres forés.

	12 mois 30 juin 2010	12 mois 30 juin 2009	Variation \$	Variation %
Produits (en millions)	110,0 \$	105,2 \$	4,8	4,6
Bénéfice net (en millions)	12,6 \$	12,6 \$	—	—
Bénéfice net par action ordinaire				
– De base	0,38 \$	0,39 \$	(0,01)	(2,6)
– Dilué	0,38 \$	0,38 \$	—	—
Mètres forés	1 298 124	1 109 332	188 792	17,0

L'augmentation du rendement global est attribuable à de nouveaux contrats de forage spécialisé.



Pendant l'exercice 2010, la Société a ajouté un total de 19 appareils de forage, dont 18 nouveaux fournis par Soudure Royale, la division de fabrication.

INFORMATION ANNUELLE CHOISIE

	Exercice 2010 12 mois	Exercice 2009 12 mois	Exercice 2008 12 mois
Pour l'exercice terminé le 30 juin * en millions (de dollars)			
Produits tirés des contrats			
Forage Canada*			
– Surface*	52,6	54,9	24,3
– Souterrain*	46,6	45,8	43,4
	99,2	100,7	67,7
Forage à l'étranger – Surface*	10,2	3,8	8,4
Fabrication au Canada*	0,6	0,7	6,0
Total*	110,0	105,2	82,1
Marge brute*	33,6	36,1	28,8
Marge brute %	30,6	34,3	35,1
Bénéfice net*	12,6	12,6	9,4
Bénéfice net par action ordinaire (\$)	0,38	0,39	0,38
Bénéfice net par action ordinaire après dilution (\$)	0,38	0,38	0,37
Total de l'actif net*	108,5	102,9	94,5
Dettes à long terme*	0,2	10,7	5,8
Dividende en espèces*	—	—	0,1
Total des mètres forés (en millions)	1,3	1,1	0,9
BAIIA*	27,9	28,0	22,7
BAIIA %*	25,4	26,6	27,7

* Se reporter à la rubrique Information complémentaire

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Comparaison des exercices 2010 et 2009

Produits tirés des contrats

Les produits réalisés par la Société au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2010 se sont établis à 110,0 millions de dollars par rapport à 105,2 millions de dollars au cours de l'exercice 2009, ce qui représente une hausse de 4,6 %. L'augmentation est attribuable à de nouveaux contrats de forage à l'étranger et au déploiement de 19 nouveaux appareils de forage.

Les produits tirés du forage en surface au Canada ont reculé à 52,6 millions de dollars pendant l'exercice 2010 par rapport à 54,9 millions de dollars au même trimestre de l'exercice 2009, ce qui représente une baisse de 4,2 %. La diminution est attribuable à une concurrence accrue relativement aux prix.

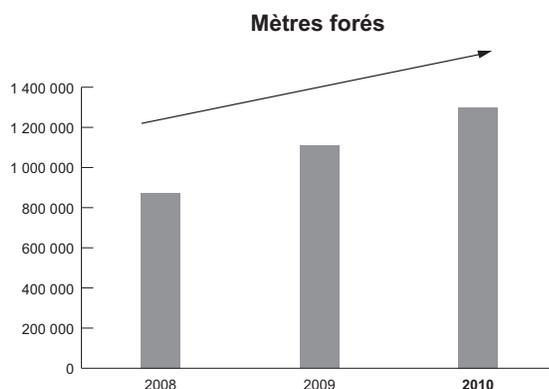
Les produits tirés des contrats de forage souterrain ont augmenté pour atteindre 46,6 millions de dollars pour l'exercice 2010, comparativement à 45,8 millions de dollars pour l'exercice 2009, soit une augmentation de 1,6 %, qui s'explique par une hausse du nombre de mètres forés pour la période.

La Société a augmenté sa part de marché, comme le montre l'accroissement du nombre de mètres forés, qui a atteint près de 1,3 million, soit 17 % pendant l'exercice, en dépit du fait que les programmes d'exploration ont été considérablement réduits en raison de la conjoncture économique.

Les produits tirés du forage à l'étranger se sont chiffrés à 10,2 millions de dollars pour l'exercice 2010, comparativement à 3,8 millions de dollars pour l'exercice 2009, ce qui représente une augmentation de 170,5 %.

La division de la fabrication canadienne a généré des produits négligeables pour les exercices 2010 et 2009. Au cours du dernier trimestre de l'exercice, la Société a vendu deux nouveaux appareils de forage à des tiers. Soudure Royale a continué à construire du matériel et des fournitures pour l'entreprise pour soutenir la croissance interne et sa capacité de production.

En dépit du contexte d'exploitation difficile, la Société a dégagé une marge brute de 30,6 % pour l'exercice 2010 comparativement à 34,3 % pour l'exercice 2009, cette baisse étant attribuable à une plus forte concurrence en matière de prix. Une grande partie de la pression découlant de la baisse de la marge brute a été contrebalancée par la détermination de la Société à augmenter la productivité et l'efficacité opérationnelle.



Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs se sont établis à 6,6 millions de dollars au cours de l'exercice 2010, par rapport à 8,0 millions de dollars pendant la même période de l'exercice 2009. En 2010, aucune provision pour créances douteuses n'a été constituée, alors qu'en 2009, la provision s'élevait à 1,6 million de dollars.

Les frais administratifs représentaient 6,0 % du chiffre d'affaires en 2010, comparativement à 7,6 % en 2009.

BAIIA (se reporter à la rubrique informations supplémentaires)

Le BAIIA a été de 27,9 millions de dollars pour l'exercice 2010, par rapport à 28,0 millions de dollars pour l'exercice précédent. Le BAIIA pour l'exercice 2010 représente 25,4 % des produits, comparativement à 26,6 % pour l'exercice 2009.

Charges financières

En 2010, la Société a remboursé la dette à long terme liée à ses Facilités de crédit¹. Cette dette est passée de 10,7 millions de dollars en 2009 à 0,4 million de dollars en 2010.

¹Comparaison de l'utilisation des produits provenant des facilités de crédit

Facilité	Utilisation prévue (déjà déclarée)	Utilisation réelle
Facilité renouvelable, de 3,6 M\$ sur 4 ans, visant des dépenses en immobilisations corporelles venant à échéance au plus tard en juin 2012	Financement à hauteur de 80 % des dépenses en immobilisations de la Société (conformément à la définition de ce terme dans la convention de crédit)	À la fin de l'exercice 2010, cette facilité n'était pas utilisée.
Facilité de crédit à terme renouvelable, de 14,3 M\$ sur 4 ans venant à échéance au plus tard en juin 2012	Refinancement du solde à payer aux termes de la convention de crédit antérieure, et nouvelles acquisitions	À la fin de l'exercice 2010, cette facilité n'était pas utilisée.

Amortissement

L'amortissement des immobilisations corporelles a augmenté de 4,4 millions de dollars au cours de l'exercice 2009 à 5,5 millions de dollars durant l'exercice 2010. Cette hausse est attribuable à l'acquisition de nouveaux appareils de forage et de nouveau matériel.

L'amortissement des actifs incorporels a diminué de 4,3 millions de dollars au cours de l'exercice 2009 à 3,9 millions de dollars durant l'exercice 2010, car certains actifs incorporels ont été entièrement amortis.

Bénéfice net

Le bénéfice net pour l'exercice 2010 s'est chiffré à 12,6 millions de dollars ou 0,38 \$ par action ordinaire (un résultat dilué par action de 0,38 \$), comparativement à 12,6 millions de dollars ou 0,39 \$ par action ordinaire (un résultat dilué par action de 0,38 \$) pour l'exercice 2009.

ANALYSE SOMMAIRE DE L'EXERCICE 2009 PAR RAPPORT À L'EXERCICE 2008

Les produits de l'exercice terminé le 30 juin 2009 ont atteint 105,2 millions de dollars comparativement à 82,1 millions de dollars pour l'exercice 2008, soit une hausse de 28,1 %.

Au cours de l'exercice 2008, Orbit Garant a fait l'acquisition de 9129-5642 Québec Inc. (« Forage + »), une société canadienne de forage au diamant qui possède sept appareils de forage. Soudure Royale, la division de fabrication, a fourni dix nouveaux appareils de forage. Au total, le parc s'est accru de 17 appareils de forage.

Les marges brutes pour l'exercice 2009 ont été de 34,3 %, comparativement à 35,1 % pour l'exercice 2008. Le total de la marge brute au cours de l'exercice 2009 était de 36,1 millions de dollars, comparativement à 28,8 millions de dollars pour l'exercice 2008, soit une hausse de 25,3 %. L'augmentation du bénéfice brut est le résultat des facteurs suivants :

- Une activité accrue du forage au Canada
- Une diminution de l'activité dans la division internationale de forage et de fabrication, qui rapporte une plus forte marge brute
- Le succès de la Société dans ses efforts pour accroître la productivité et l'efficacité opérationnelle

Le bénéfice net pour 2009 a totalisé 12,6 millions de dollars, soit une augmentation de 34,0 %, comparativement à 9,4 millions de dollars au cours de l'exercice 2008. L'augmentation concerne principalement l'acquisition d'entreprises et l'ajout de nouveaux appareils de forage.

Le bénéfice net a entraîné un bénéfice par action de 0,39 \$ (un résultat dilué par action de 0,38 \$) pour l'exercice 2009, comparativement à 0,38 \$ par action (un résultat dilué par action de 0,37 \$) pour l'exercice 2008.

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

*(en millions)	Exercice 2010				Exercice 2009			
	30 juin 2010	31 mars 2010	31 déc. 2009	30 sept. 2009	30 juin 2009	31 mars 2009	31 déc. 2008	30 sept. 2008
Produits tirés								
des contrats* (\$)	33,1	28,8	23,7	24,4	28,3	27,7	26,1	23,1
Marge brute* (\$)	9,1	8,9	7,6	8,0	10,7	9,2	8,6	7,5
Marge brute %	27,6	31,0	32,0	32,8	37,9	33,2	33,1	32,5
Bénéfice net* (\$)	4,0	3,7	2,4	2,5	3,6	3,2	3,2	2,6
BAIIA ⁽¹⁾ * (\$)	7,8	7,9	6,0	6,2	7,8	7,3	6,9	6,0
Bénéfice net par								
action ordinaire (\$)								
– de base	0,12	0,11	0,07	0,08	0,11	0,10	0,10	0,08
– dilué	0,12	0,11	0,07	0,08	0,10	0,10	0,10	0,08

⁽¹⁾ BAIIA = Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (se reporter à la rubrique Information complémentaire).

Les produits par mètre foré ont diminué en raison d'une plus forte concurrence en matière de prix. Malgré les difficultés du marché, Orbit Garant a augmenté le nombre de mètres forés pendant la période, ce qui a compensé la diminution des prix et permis de maintenir les produits, tout en réduisant l'impact sur la marge brute.

SAISONNALITÉ

Les produits de la Société montrent quelques tendances saisonnières. Dans la division de forage souterrain, des arrêts prévus au cours des congés et des vacances d'été dans certaines régions ont réduit les produits générés au cours de ces périodes. Dans la division canadienne de forage en surface, les conditions météorologiques au printemps et à l'automne entraînent souvent des interruptions des programmes de forage ou leur remaniement autour des fluctuations saisonnières. De même, dans la division internationale de forage en surface, les conditions météorologiques à certaines périodes de l'année rendent le forage difficile, ce qui entraîne des fluctuations des produits.

ANALYSE DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2010

Produits tirés des contrats

Durant le quatrième trimestre de l'exercice terminé le 30 juin 2010, les produits ont atteint 33,1 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 4,8 millions de dollars, soit 17,1 %, par rapport au trimestre terminé le 30 juin 2009, résultat attribuable à une augmentation du nombre de mètres forés, de 296 778 au quatrième trimestre de 2009 à 378 687 au quatrième trimestre de 2010.

Les produits tirés du forage souterrain ont augmenté pour s'établir à 11,6 millions de dollars au quatrième trimestre de 2010, alors qu'ils se chiffraient à 10,3 millions de dollars à la même période en 2009, une hausse de 13 %. Cette augmentation est attribuable à un accroissement du nombre de mètres forés.

Les produits des activités canadiennes de forage en surface se sont chiffrés à 16,8 millions de dollars au quatrième trimestre de 2010, comparativement à 16,9 millions de dollars au quatrième trimestre de 2009.

Les produits des activités de forage internationales ont été de 4,1 millions de dollars au quatrième trimestre de 2010, comparativement à 1,1 million de dollars pendant la période correspondante de 2009, soit une augmentation de 284 %. C'est le résultat direct de nouveaux contrats signés pendant l'année.

Les produits provenant de la vente des foreuses à des tiers non liés par Soudure Royale ont été de 0,6 million de dollars au quatrième trimestre de 2010, comparativement à des produits presque nuls pendant le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La demande de nouvelles foreuses par des tiers reste très faible, mais elle montre des signes d'amélioration. La division de la fabrication continue de se concentrer sur le matériel et des fournitures pour la Société.

Marge brute et bénéfice

La marge brute pour le quatrième trimestre de 2010 était de 27,6 %, comparativement à 37,9 % pour la période correspondante en 2009. Le total de la marge brute au quatrième trimestre de l'exercice 2010 était de 9,1 millions de dollars, comparativement à 10,7 millions de dollars au quatrième trimestre de 2009, soit une baisse de 14,7 %. Cette diminution est attribuable aux conditions tarifaires et aux coûts de démarrage de nouveaux projets au cours de la période.

La direction estime que les produits générés par les contrats en vigueur permettront de maintenir la marge brute à son niveau actuel au premier semestre de son exercice financier 2011 et devraient s'améliorer puisque la demande de services de forage augmentera vraisemblablement et que les prix se redresseront.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs (« GA ») étaient de 1,5 million de dollars au quatrième trimestre de 2010, soit une diminution de 1,3 million de dollars par rapport à la période correspondante de 2009. Représentant les conditions du marché financier, la Société a enregistré 1,1 million de dollars en créances douteuses au quatrième trimestre de 2009. En pourcentage des ventes, les GA étaient de 4,5 % au quatrième trimestre de 2010 et de 9,9 % au quatrième trimestre de 2009.

BAIIA (se reporter à la rubrique Informations supplémentaires)

Le BAIIA du quatrième trimestre de l'exercice 2010 était de 7,8 millions de dollars, le même qu'au quatrième trimestre de 2009.

Charges financières

Les intérêts sur la dette à long terme ont été négligeables pour les exercices 2010 et 2009.

Amortissement

L'amortissement des immobilisations corporelles a été de 1,5 million de dollars pour le quatrième trimestre de 2010, comparativement à 1,4 million de dollars pour la période correspondante de 2009.

Au quatrième trimestre de 2010, l'amortissement des actifs incorporels a diminué pour atteindre 0,6 million de dollars, comparativement à 1,1 million de dollars au quatrième trimestre de 2009, car certains actifs incorporels ont été entièrement amortis.

Bénéfice net

Le bénéfice net pour le quatrième trimestre de 2010 a été de 4,0 millions de dollars, soit 0,12 \$ par action ordinaire (un résultat dilué par action ordinaire de 0,12 \$), comparativement à 3,6 millions de dollars, soit 0,11 \$ par action ordinaire (un résultat dilué par action ordinaire de 0,10 \$), au quatrième trimestre de 2009. Le taux d'imposition prévu par la loi applicable à la Société au quatrième trimestre de 2010 a été de 31,1 %, comparativement à 31,9 % au quatrième trimestre de 2009.

Incidence du taux de change

Mis à part les dollars américains mentionnés ci-dessous, la totalité des produits de la Société est libellée en dollars canadiens. L'exposition principale de la Société aux fluctuations du change résulte de certains achats libellés en dollars américains qui ont été contrebalancés en partie par les produits d'environ 1,4 million de dollars engrangés en dollars américains, principalement liés aux activités de forage en surface par circulation inverse exercées par Drift. Pendant l'exercice 2010, le risque de change net a totalisé environ 0,1 million de dollars. Par conséquent, les fluctuations du dollar américain par rapport au dollar canadien n'ont pas eu d'incidence importante sur les résultats financiers de la Société.

LIQUIDITÉ ET RESSOURCES EN CAPITAL

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant les éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation se sont chiffrés à 20,7 millions de dollars pendant l'exercice terminé le 30 juin 2010 par rapport à 20,8 millions de dollars pour l'exercice terminé le 30 juin 2009.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont été de 12,9 millions de dollars pour l'exercice terminé le 30 juin 2010, comparativement à 12,2 millions de dollars pour l'exercice 2009. Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2009, 5,4 millions de dollars ont été affectés aux acquisitions d'entreprises, et 7,1 millions de dollars à l'acquisition d'immobilisations corporelles. Cela se compare à un montant de 14,0 millions de dollars affecté à l'acquisition d'immobilisations corporelles et à un encaissement de 1,1 million de dollars pour la cession d'une propriété durant l'exercice terminé le 30 juin 2010.

Activités de financement

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement indiquent une affectation de fonds de 10,5 millions de dollars pour l'exercice 2010. La Société a entièrement remboursé la dette à long terme liée à ses facilités de financement. Durant l'exercice 2009, les flux de trésorerie provenant des activités de financement affichaient une utilisation de 0,4 million de dollars. Pendant cet exercice, la Société a remboursé un prêt de 5,3 millions de dollars et une partie de sa dette à long terme de 0,8 million de dollars, et elle a souscrit un prêt à long terme additionnel de 5,6 millions de dollars visant l'acquisition de Forage + et d'autres immobilisations.

Le 30 juin 2010, le fonds de roulement de la Société était de 37,5 millions de dollars, comparativement à 40,2 millions de dollars pour la période correspondante du dernier exercice. Les besoins de l'entreprise en fonds de roulement sont principalement associés au financement des coûts de main-d'œuvre et à l'acquisition de stocks.

La Société estime être en mesure de générer suffisamment de flux de trésorerie pour répondre à ses besoins actuels et futurs en matière de fonds de roulement et de dépenses en immobilisations corporelles, et pour payer ses dettes. Les principales dépenses en immobilisations corporelles de la Société servent à acquérir des appareils de forage et du matériel de terrain. Les acquisitions d'immobilisations corporelles en 2010 étaient évaluées à 14 millions de dollars, comparativement à 7,1 millions de dollars en 2009.

Sources de financement

Les principales sources de liquidité de la Société sont les activités d'exploitation, des emprunts contractés en vertu d'une deuxième convention de modification entre la Société et la Banque Nationale du Canada en date du 9 décembre 2009 (la « convention de crédit ») et les activités de financement par actions.

Pour l'entretien de ses appareils de forage et le financement de la fabrication ou de l'achat de nouveaux appareils en vue d'élargir sa capacité ou pour d'autres besoins de fonds de roulement, la Société a traditionnellement utilisé les flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation. En vertu de la convention de crédit, la Société dispose actuellement d'une facilité de crédit d'exploitation renouvelable de 364 jours d'un montant maximal de 7 millions de dollars aux fins de la gestion de ses besoins en fonds de roulement pour toute l'année.

Aux termes de cette convention de crédit, la Société a également la capacité de contracter un emprunt à long terme renouvelable et dégressif d'un montant maximal de 14 285 721 \$ pour une période de quatre ans et d'obtenir une facilité renouvelable et dégressive maximale de 3,6 millions de dollars visant des dépenses en immobilisation pour une période de quatre ans. Ces deux facilités de crédit viendront à échéance au plus tard en juin 2012.

La convention de crédit comporte des clauses restrictives qui limitent la capacité de la Société d'entreprendre certaines actions telles que les suivantes : fusions, liquidations, dissolutions et aliénations d'entreprise, endettement supplémentaire, imposition d'une charge grevant les actifs, attribution de garanties, consentement de prêts, investissements et acquisitions par la Société, recours aux placements dans des instruments dérivés, versement de dividendes ou autres distributions à des entités apparentées, dépenses en immobilisations et vente de certains actifs.

Au 30 juin 2010, la Société avait les obligations contractuelles futures qui suivent :

	Total \$	Moins de 1 an \$	2-3 ans \$	4-5 ans \$
Dette à long terme	375 271	202 870	172 401	—
Dépôts des clients	557 205	557 205	—	—
Obligations d'achat	—	—	—	—
Autres obligations à long terme	—	—	—	—
Total	932 476	760 075	172 401	—

OPÉRATIONS ENTRE DES PARTIES LIÉES

La Société est liée à 2867-3820 Québec Inc. (propriété de M. Pierre Alexandre, chef de la direction de la Société), en raison de l'influence notable exercée par cette entreprise sur Forage Orbit Garant Inc. La Société est également liée à Signal Equity Partners Management Inc.(gérée par M. James C. Johnson, président du conseil d'administration de la Société).

La Société est aussi liée à 6483976 Canada Inc. (Usinage X-SPEC) en raison de l'influence notable sur Usinage X-SPEC exercée par la Société.

Au cours de l'exercice, la Société a conclu les opérations suivantes avec des sociétés liées :

	30 juin 2010 \$	30 juin 2009 \$
Ventes	87 273	94 962
Achats	1 981 718	1 339 092
Loyers*	107 764	108 534
Frais généraux et administratifs**	34 987	—

Les opérations ci-dessus ont été faites dans le cours normal des activités et ont été comptabilisées à la valeur d'échange, laquelle correspond au montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

Au cours de l'exercice 2009, la Société a versé à 2867-3820 Québec Inc. 150 400 \$ pour l'acquisition de matériel. La direction estime que l'opération est conforme à la juste valeur de marché de ce matériel. Cette opération n'a pas été faite dans le cours normal des activités et a été enregistrée à la valeur comptable nette.

La Société loue des locaux* de 2867-3820 Québec Inc. et utilise des services administratifs** de Signal Equity Partners Management Inc. La direction estime que ces opérations sont conformes à leur juste valeur de marché.

Au 30 juin 2010, les créiteurs et charges à payer comprennent un solde de 726 185 \$ lié à ces opérations, comparativement à 376 273 \$ au 30 juin 2009.

ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES

Écarts d'acquisition et actifs incorporels

Le 1^{er} juillet 2009, la Société a adopté le chapitre 3064 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA »), intitulé « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », lequel a remplacé le chapitre 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels ». Le nouveau chapitre établit des normes de constatation, de mesure, de présentation et d'information applicables à l'écart d'acquisition après sa constatation initiale, et aux actifs incorporels des entreprises à but lucratif. En particulier, la nouvelle norme définit des critères précis pour la comptabilisation d'actifs incorporels et clarifie l'application de la notion de rattachement des charges aux produits, de manière à éliminer la pratique consistant à constater comme des éléments d'actif des éléments qui ne répondent pas à la définition d'un actif ou qui ne satisfont pas aux critères de comptabilisation d'un actif. L'adoption de ce chapitre n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés.

Instruments financiers

La Société a également adopté les modifications apportées par l'ICCA au chapitre 3862, « Instruments financiers - informations à fournir », selon lequel une entité doit classer et communiquer des évaluations à la juste valeur en utilisant une hiérarchie de la juste valeur qui reflète l'importance des données utilisées dans la réalisation des évaluations. La hiérarchie de la juste valeur doit comporter les niveaux suivants :

Niveau 1 : évaluation fondée sur les cours cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 : techniques d'évaluation fondées sur des données autres que les prix cotés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix), ou indirectement (à savoir des dérivés de prix).

Niveau 3 : techniques d'évaluation fondées sur des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La hiérarchie de la juste valeur nécessite l'utilisation de données de marché observables chaque fois qu'elles existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour laquelle une donnée importante a été prise en compte dans la mesure de la juste valeur. Puisque l'encaisse est le seul élément qui est évalué à sa juste valeur, aucune autre information n'est nécessaire.

PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classification. Leur classification dépend de la raison pour laquelle les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de la désignation donnée par la Société à ces instruments. On utilise la comptabilisation à la date de règlement.

Écart d'acquisition

Chaque année ou plus fréquemment, lorsqu'un événement ou une situation indique que l'écart d'acquisition – à savoir l'excédent du coût des acquisitions sur la juste valeur des actifs nets identifiables des activités acquises - peut avoir subi une perte de valeur pour déterminer s'il a fait l'objet d'une perte de valeur. Lorsque la valeur comptable dépasse la juste valeur, une perte de valeur correspondant au montant de l'excédent est indiquée à l'état des résultats.

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. L'amortissement est fondé sur leur durée de vie utile estimative selon la méthode linéaire et les périodes suivantes :

Relation client	36 et 42 mois
Accord de non-concurrence	5 années

Dépréciation des actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède le total des flux de trésorerie non actualisés attendus de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. Le montant de la perte de valeur, le cas échéant, correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Il n'y avait aucune dépréciation des actifs à long terme au cours de l'exercice 2010.

Impôts sur les bénéfices

La Société utilise la méthode axée sur le bilan pour la comptabilisation des impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les actifs et passifs d'impôts futurs sont constatés pour tenir compte des incidences fiscales futures des écarts entre la valeur de l'actif et du passif au bilan et leur valeur fiscale, en utilisant le taux d'imposition en vigueur pour l'année pendant laquelle les écarts sont censés se résorber. La direction réduit la valeur comptable des actifs d'impôts futurs par une provision pour moins-value lorsqu'il est plus probable qu'improbable qu'une partie de l'actif ne sera pas réalisée.

Conversion des devises

Les établissements étrangers intégrés et les comptes libellés en monnaie étrangère sont convertis comme suit : les actifs et passifs monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les actifs et passifs non monétaires sont convertis aux taux historiques. Les produits et les charges sont convertis au taux moyen pour la période à l'exception de l'amortissement, qui est converti au taux de change historique. Les écarts de conversion sont inclus dans le bénéfice.

Constatation des produits

Les produits provenant des contrats de forage sont comptabilisés sur la base du nombre réel des mètres forés pour chaque contrat. Les produits tirés des services auxiliaires sont comptabilisés lorsque le service est rendu. La Société comptabilise ses produits lorsqu'il y a des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, que le service a été rendu, que le prix que l'acheteur doit payer est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement sûr.

Bénéfice par action

Le bénéfice par action est calculé selon le nombre moyen pondéré quotidien d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le bénéfice dilué par action est calculé comme étant le bénéfice net divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées pour l'exercice. Les actions ordinaires diluées tiennent compte de l'effet dilutif potentiel de l'exercice des options sur actions selon la méthode du rachat d'actions.

Options sur actions

La Société utilise la méthode de la juste valeur pour comptabiliser les options sur actions. Conformément à cette méthode, le coût de rémunération est mesuré à la juste valeur de l'option à la date d'attribution et est amorti dans les bénéfices sur la période d'acquisition des droits.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Regroupements d'entreprises, états financiers consolidés et participations ne donnant pas le contrôle

En janvier 2009, l'ICCA a publié les nouveaux chapitres suivants du Manuel : le Chapitre 1582, Regroupements d'entreprises, le Chapitre 1601, États financiers consolidés et le Chapitre 1602, Participations ne donnant pas le contrôle, lesquels remplacent le Chapitre 1581, Regroupements d'entreprises et le Chapitre 1600, États financiers consolidés. Ces nouveaux chapitres s'appliqueront aux états financiers relatifs aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. L'adoption anticipée est permise dans la mesure où les trois nouveaux chapitres sont adoptés simultanément. Ensemble, les nouveaux chapitres établissent des normes pour la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises, la préparation des états financiers consolidés et la comptabilisation, dans les états financiers consolidés, de la participation ne donnant pas le contrôle dans une filiale par suite d'un regroupement d'entreprises. La Société ne prévoit pas que l'adoption de ces nouveaux chapitres aura un impact important sur ses états financiers consolidés.

Normes internationales d'information financière

Le Conseil des normes comptables du Canada (« CNC ») passera des PCGR du Canada applicables aux entreprises ayant une obligation de rendre des comptes aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») sur une période de transition qui prendra fin le 1^{er} janvier 2011 avec l'adoption des IFRS. En octobre 2009, le CNC a confirmé que les IFRS seront exigés en 2011 pour les entreprises à but lucratif ayant une obligation publique de rendre des comptes. La date de transition concerne les états financiers annuels et intermédiaires relatifs aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. La Société adoptera ces nouvelles normes selon l'échéancier fixé pour ces nouvelles règles.

Les IFRS utilisent un cadre conceptuel semblable aux PCGR du Canada, mais il existe des différences considérables dans la constatation, la mesure et les informations à fournir. La Société prévoit que la transition vers les IFRS aura une incidence sur l'information financière, les processus opérationnels et les systèmes d'information.

La Société a mis en place un plan de conversion visant à appliquer les IFRS à compter de juin 2011.

Ce plan de conversion comprend les processus suivants :

1. Phase I – Analyse préliminaire
2. Phase II – Mise en place d'un plan de conversion
3. Phase III - Conversion cryptée des calculs d'impact

1. Phase I – Analyse préliminaire

– Travail à faire

- Établissement de l'incidence des choix et obligations liés à l'IFRS 1, Première adoption, y compris ceux liés aux exemptions et exceptions à l'égard de l'application rétroactive des IFRS au 1^{er} juillet 2010, mais également la quantification des incidences des changements initiaux aux termes de IFRS 1 à propos des informations à fournir et des états financiers pour 2010;
- Identification, pendant la phase préliminaire, des principales différences prévues entre les PCGR du Canada actuels et les IFRS à propos des règles comptables à adopter par la Société à compter du 1^{er} juillet 2011;
- Évaluation de l'incidence des changements du cadre de référence comptable concernant :
 - les technologies de l'information et les systèmes d'information;
 - le contrôle interne à l'égard de l'information financière;
 - le contrôle et les procédures de communication de l'information avec des tiers;
 - l'expertise requise à propos des informations financières;
 - les activités commerciales, ainsi que les éléments sur lesquels les mesures de conformité aux PCGR pourraient avoir une incidence, comme les clauses en petits caractères, les besoins de trésorerie et les mécanismes de compensation.

– État d'avancement

- La Société a souligné, sur une base qualitative, les principales différences entre la comptabilité en fonction des PCGR du Canada comme elle les applique actuellement et les IFRS qu'elle appliquera à l'avenir;
- La Société commencera à quantifier les différences soulevées et les choix effectués pendant l'exercice se terminant le 30 juin 2011;
- Pour des raisons organisationnelles, la Société a choisi d'évaluer l'incidence des contrôles et activités commerciales pendant la phase II.

2. Phase II – Mise en place d'un plan de conversion (en cours depuis février 2010)

Cette phase, entamée il y a plusieurs semaines, consiste en ce qui suit :

– Travail à faire

- Conception du contenu et des séances de formation à l'égard des IFRS applicables à la Société pour son personnel chargé de la rédaction des états financiers, en fonction des constatations de la Société à la phase I;
- Documentation sur la position technique préparée par notre équipe chargée de la production des états financiers, et validation par la direction de la Société des différentes positions comptables que la Société adoptera, dans IFRS 1 ainsi que dans les autres IFRS applicables à la Société, dans le but de quantifier dans une étape ultérieure (la « phase III ») l'incidence de l'application de ces normes;
- Évaluation de l'incidence de la modification du cadre de référence comptable à propos :
 - des technologies de l'information et des systèmes d'information;
 - du contrôle interne à l'égard de l'information financière;
 - des contrôles et des procédures de communication de l'information avec des tiers;
 - de l'expertise requise à propos des informations financières;
 - des activités commerciales, ainsi que les éléments sur lesquels les mesures de conformité aux PCGR pourraient avoir une incidence, comme les clauses en petits caractères, les besoins de trésorerie et les mécanismes de compensation.

– État d'avancement

• Expertise en informations financières

Des séances de formation sur les IFRS, axées sur les différences théoriques entre les PCGR du Canada et les IFRS, ont été offertes à tout le personnel chargé de la production des états financiers futurs de la Société conformément aux IFRS, ainsi qu'à certains membres du comité de vérification.

• Normes comptables

La Société est actuellement en train de documenter les différentes positions techniques applicables selon les IFRS, comparativement aux PCGR. La direction s'était fixé comme objectif que la documentation sur les éléments clés soit prête au 30 juin 2010 pour pouvoir commencer à préparer :

- le bilan d'ouverture au 1^{er} juillet 2010;
- les informations financières pour 2010 selon les IFRS (y compris les notes afférentes aux états financiers) pour soumettre les informations comparatives trimestrielles et annuelles pour la période 2010–2011.
- En raison de problèmes d'organisation et afin de finaliser une analyse plus approfondie des différences comptables potentielles entre les PCGR du Canada et les IFRS, la période d'analyse des IFRS clés qui influent sur les états financiers de la Société a été prolongée jusqu'à la fin du deuxième trimestre de son exercice se terminant le 30 juin 2011.

• Technologies de l'information et systèmes de données

À ce jour, la Société n'a pas besoin de modifier ses systèmes actuels, puisqu'ils permettent de produire des informations financières conformes aux IFRS jusqu'au 30 septembre 2011, le premier trimestre pour lequel la Société produira des états financiers intermédiaires selon le nouveau cadre comptable. Si la Société venait à changer son opinion sur ce point, ces renseignements seraient inclus dans le premier rapport de gestion pour la période pendant laquelle la nécessité de cette modification se présentera.

• Clauses restrictives financières et normes de rémunération

La Société évalue actuellement les incidences du passage aux IFRS sur ces différents éléments et donnera des renseignements supplémentaires aux lecteurs de ses états financiers lorsque ces incidences seront connues.

• Contrôle interne à l'égard de l'information financière et contrôles et procédures de communication de l'information

La Société, tout en documentant ses différentes positions comptables, évalue la nécessité de modifier ses processus de contrôle interne et de communication de l'information financière. Si on découvre qu'une modification est nécessaire, ces processus devront être modifiés pour appliquer correctement les IFRS et pour assurer l'efficacité des contrôles actuels.

IFRS 1 est une norme d'information financière qui stipule les exigences pour une entité qui prépare pour la première fois des états financiers conformes aux IFRS, et elle s'applique au moment de la transition. Afin de faciliter le passage aux IFRS, la norme IFRS 1 prévoit de nouvelles exemptions facultatives à la règle générale de l'application rétrospective des IFRS.

Bien que la Société n'ait pas pris de décisions définitives, elle pense actuellement opter pour les exemptions suivantes à l'application rétrospective :

- Regroupements d'entreprises – La norme applicable (IFRS 3, Regroupements d'entreprises) selon les IFRS peut être appliquée de façon rétrospective ou prospective par rapport à la transition. La Société prévoit choisir de ne pas retraiter les acquisitions antérieures à la date de transition aux IFRS, le 1^{er} juillet 2010.

- Devises – La Société prévoit, au moment de la transition, remettre à zéro les écarts de conversion cumulés (en diminution des résultats non distribués) plutôt que de calculer l'écart de conversion rétroactivement dans le cadre des IFRS.
- Paiement fondé sur des actions – Selon IFRS 1, un premier adoptant est encouragé, mais non obligé, à appliquer la norme IFRS 2, Paiement fondé sur des actions, à l'égard des instruments de capitaux propres qui ont été attribués au plus tard le 7 novembre 2002. Un premier adoptant est également encouragé, sans y être tenu, à appliquer la norme IFRS 2 aux instruments de capitaux propres attribués après le 7 novembre 2002 et acquis avant la date de passage aux IFRS, à savoir le 1^{er} juillet 2010. La Société a décidé de recourir à cette exemption et ne retraitera donc pas ces attributions. Pour les instruments de capitaux propres attribués après le 7 novembre 2002, et non acquis au 1^{er} juillet 2010, la Société sera tenue d'appliquer de façon rétrospective la norme IFRS 2 à ces attributions.

L'incidence quantifiée de ces choix n'a pas encore été calculée par la Société, mais elle ne devrait pas être significative pour les états financiers.

La Société continuera de surveiller les changements apportés aux IFRS pendant le processus de mise en place et d'évaluer leur incidence sur la Société et ses informations financières.

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus exige de la direction qu'elle formule des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et les passifs présentés, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et sur les produits et les charges présentés pour la période considérée. Les éléments importants exigeant la formulation d'estimations par la direction ont trait notamment à la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels aux fins d'amortissement, à la perte de valeur de l'écart d'acquisition, à l'évaluation des stocks, à l'évaluation des impôts futurs, aux hypothèses utilisées pour calculer la rémunération à base d'actions, à la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge dans le cadre d'acquisitions d'entreprises, et aux montants comptabilisés au titre des charges à payer. Les résultats réels pourraient différer considérablement de ces estimations et de ces hypothèses.

TITRES EN CIRCULATION AU 21 SEPTEMBRE 2010

	2010
Nombre d'actions	32 738 684
Nombre d'options	1 973 000
Entièrement dilués	34 711 684

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2010, la Société a émis 300 000 options à un prix d'exercice de 4 \$ chacune.

FACTEURS DE RISQUE

Le texte suivant décrit certains facteurs relatifs aux activités de la Société et à l'industrie au sein de laquelle elle exerce ses activités. Les renseignements suivants résument uniquement certains facteurs de risque, dépendent intégralement des renseignements détaillés présentés ailleurs dans le présent rapport et dans la notice annuelle de la Société datée du 21 septembre 2010, et doivent être lus dans le contexte de ceux-ci. Ces risques et incertitudes ne sont pas les seuls aléas auxquels la Société peut avoir à faire face. D'autres risques et incertitudes, actuellement inconnus de la Société, ou qui lui semblent pour l'instant sans importance, peuvent aussi nuire à ses activités. Advenant la manifestation de tels risques, les activités, la situation financière, les liquidités et les résultats d'exploitation de la Société pourraient être touchés de façon importante.

Risques liés aux activités et à l'industrie

Ralentissements cycliques

La demande de services et de produits de forage dépend largement du niveau d'activités d'exploration et de mise en valeur exercées par les sociétés minières, lesquelles dépendent à leur tour considérablement des prix des marchandises. Il existe un risque persistant que la faiblesse des prix des marchandises puisse réduire nettement les dépenses futures d'exploration et de forage des sociétés minières, ce qui, par ricochet, pourrait entraîner une baisse de la demande des services de forage offerts par la Société et nuirait considérablement aux produits d'exploitation, à la situation financière, aux flux de trésorerie et aux perspectives de croissance de celle-ci.

Sensibilité à la conjoncture économique générale

Le rendement financier et d'exploitation d'Orbit Garant subit l'incidence de diverses conditions économiques et commerciales générales à l'échelle internationale et propres à chaque pays (dont l'inflation, les taux d'intérêt, les taux de change), de l'accès aux marchés financiers et de la dette, ainsi que des politiques monétaires et de la réglementation. Une détérioration de la conjoncture économique générale à l'échelle nationale ou internationale, y compris une hausse des taux d'intérêt ou une baisse de la demande des consommateurs et des entreprises,

RAPPORT DE GESTION (suite)

pourrait avoir des répercussions défavorables importantes sur la situation et le rendement financiers, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

Dépendance envers le personnel et maintien des employés

Outre la disponibilité de capitaux pour le matériel, un facteur limitatif clé de la croissance des sociétés de services de forage est l'offre de foreurs qualifiés, dont dépend la Société pour exploiter ses foreuses. À ce titre, la capacité d'attirer, de former et de conserver des foreurs hautement qualifiés constitue une priorité absolue pour tous les fournisseurs de services de forage. Si la Société ne parvient pas à conserver des foreurs qualifiés ou à en attirer et à en former de nouveaux, des répercussions défavorables importantes pourraient s'ensuivre sur son rendement financier, sa situation financière, ses flux de trésorerie et ses perspectives de croissance. De plus, les salaires croissants payés aux foreurs et aux assistants exerceront une pression sur les marges de profit de la Société si celle-ci ne peut transmettre ces coûts plus élevés à ses clients par des augmentations de prix.

Augmentation du coût d'obtention de biens non durables

Lorsque la Société participe à un appel d'offres pour obtenir un contrat de forage souterrain, le coût d'obtention des biens non durables constitue un facteur clé dans l'établissement du prix. Les contrats de forage souterrains ont habituellement une durée de un à deux ans et soumettent la Société à un risque d'augmentation du coût des biens non durables et de la main-d'œuvre pendant cette période. Une hausse marquée du coût de la main-d'œuvre ou des biens non durables pendant une telle période pourrait occasionner un accroissement marqué des coûts et réduire considérablement le rendement financier, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

Endettement et clauses restrictives

Orbit Garant a conclu la convention de crédit afin d'obtenir des facilités de crédit lui permettant de financer, notamment le fonds de roulement et les acquisitions. Le niveau d'endettement d'Orbit Garant pourrait avoir des conséquences importantes, y compris le fait que la capacité d'Orbit Garant d'obtenir un financement supplémentaire pour le fonds de roulement, les dépenses en capital ou des acquisitions à l'avenir puisse être limitée, qu'une importante partie des flux de trésorerie provenant de l'exploitation d'Orbit Garant puisse être affectée au paiement du capital et de l'intérêt de sa dette, réduisant ainsi les fonds disponibles pour les activités futures, et que certains des emprunts d'Orbit Garant (dont les emprunts dans le cadre de la convention de crédit) comporteront des taux d'intérêt variables, ce qui exposera Orbit Garant aux risques de taux d'intérêt plus élevés qui pourraient avoir des conséquences défavorables sur sa situation financière.

La convention de crédit contient de nombreuses clauses restrictives limitant le pouvoir d'appréciation de la direction d'Orbit Garant à l'égard de certaines questions commerciales. Ces clauses devraient imposer des restrictions considérables, notamment sur les aliénations d'entreprise et sur la capacité d'Orbit Garant de créer des privilèges ou d'autres charges, de payer des dividendes ou d'effectuer certains autres paiements, investissements, acquisitions, dépenses en capital, prêts et cautionnements, ainsi que de vendre ou d'aliéner autrement des biens et de fusionner avec une autre entité. En outre, la convention de crédit renferme des engagements financiers obligeant Orbit Garant à respecter certains ratios financiers et certains tests relatifs à sa situation financière. Si Orbit Garant ne parvient pas à respecter les obligations de la convention de crédit, il pourrait s'ensuivre un défaut qui, s'il n'est pas corrigé ou ne fait pas l'objet d'une renonciation, pourrait entraîner l'avancement de l'échéance de la dette concernée. Si l'échéance de la dette dans le cadre de la convention de crédit était devancée, rien ne saurait garantir que les biens d'Orbit Garant seraient suffisants pour le remboursement intégral de cette dette. De plus, la convention de crédit viendra à échéance au plus tard en juin 2012. Aucune assurance ne peut être donnée que des emprunts ou des financements par actions futurs seront à la portée d'Orbit Garant ou le seront à des conditions acceptables, d'après un montant suffisant pour financer les besoins d'Orbit Garant. Une telle situation pourrait, par ricochet, avoir des conséquences défavorables importantes sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation d'Orbit Garant.

Au 30 juin 2010, la Société respectait tous les engagements.

Accès des clients aux marchés des actions

En raison de facteurs économiques, les sociétés minières, particulièrement les sociétés minières de petite taille, peuvent éprouver plus de difficultés à lever des fonds pour financer leurs activités d'exploration. Cette difficulté nuirait à la demande de services de forage et pourrait avoir des répercussions défavorables importantes sur le rendement financier, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

Intégration continue des systèmes administratifs

La Société a récemment installé de nouveaux systèmes d'information sur les stocks et sur l'exploitation et des systèmes de technologie de l'information. Ces systèmes sont conçus pour améliorer l'exploitation commerciale et la supervision de la direction. Cependant, les activités peuvent être quelque peu perturbées par suite de la production de renseignements erronés sur lesquels on s'est fié pendant la mise en œuvre des nouveaux systèmes et la formation s'y rapportant, et l'attention de la direction peut être détournée pour assurer l'intégration fructueuse de la nouvelle technologie pendant ce processus. Les problèmes de mise en œuvre associés aux systèmes administratifs peuvent nuire au rendement financier, à la situation financière, aux flux de trésorerie et aux perspectives de croissance de la Société.

Acquisitions

La Société est constamment à l'affût de nouvelles acquisitions. Elle peut être soumise à des risques commerciaux ou à des dettes pour lesquels elle peut ne pas être entièrement indemnisée ou assurée. L'intégration continue des systèmes informatiques existants et nouveaux, du matériel et du personnel peut avoir des répercussions sur le succès des acquisitions. Toute question découlant de l'intégration des activités acquises, y compris l'intégration du logiciel comptable, peut nécessiter d'importantes ressources au chapitre de la direction, des finances ou du personnel, qui seraient autrement disponibles pour le développement et l'expansion continus des activités existantes de la Société. Si une telle situation se produisait, elle pourrait avoir des répercussions défavorables importantes sur le rendement financier, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

Approvisionnement en biens non durables

La solide croissance de la Société pourrait exercer des pressions sur la capacité de Soudure Royale et d'Usinage X-Spec de fabriquer et de livrer à la Société de nouvelles foreuses et de nouveaux biens non durables, respectivement. Toute incidence défavorable sur la capacité de Soudure Royale et d'Usinage X-Spec de livrer leurs produits peut entraver la possibilité, pour la Société, d'augmenter sa capacité et d'accroître ou de maintenir ses produits d'exploitation et sa rentabilité.

Concurrence

La Société fait face à une concurrence intense de la part de plusieurs grandes sociétés de services de forage et de bon nombre de concurrents régionaux plus petits. Certains des concurrents de la Société font partie du secteur des services de forage depuis plus longtemps qu'elle et ont des ressources, notamment financières, considérablement supérieures aux siennes. Une intensification de la concurrence dans le marché des services de forage pourrait nuire à la part de marché, à la rentabilité et aux occasions de croissance actuelles de la Société. Le coût en capital de l'acquisition d'appareils de forage est relativement peu élevé, ce qui permet aux concurrents de financer l'expansion et donne à de nouveaux concurrents l'occasion de percer le marché. Cette dynamique soumet la Société au risque d'une baisse de sa part de marché et de l'étendue de sa croissance géographique, ainsi que de ses produits et de ses marges pour ses activités existantes. De même, rien ne garantit que l'avantage d'échelle dont jouit actuellement la Société dans la région de Val-D'or se poursuivra. Toute érosion de la situation concurrentielle de la Société pourrait avoir des répercussions défavorables importantes sur les activités, les résultats d'exploitation, la situation financière et les perspectives de croissance de celle-ci.

Une partie importante des services de forage est liée à l'obtention de contrats par un processus d'appels d'offres concurrentielles. La Société pourrait perdre de nouveaux contrats potentiels au profit de concurrents si elle n'était pas en mesure de démontrer la fiabilité de son rendement, sa compétence technique et la compétitivité de ses prix dans le cadre du processus d'appels d'offres ou encore si des sociétés minières choisissaient de ne pas recourir au processus d'appels d'offres.

Incapacité de soutenir et de gérer la croissance

Les produits d'exploitation de la Société ont augmenté au cours des dernières années par suite du regroupement d'Orbit et de Garant, de l'acquisition de Drift et de Forage + ainsi que d'une hausse de la demande de services de forage. La capacité de la Société de soutenir sa croissance dépendra de divers facteurs, dont bon nombre sont indépendants de sa volonté, y compris notamment les prix des marchandises, la capacité des sociétés minières d'obtenir du financement et la demande de matières premières provenant d'économies émergentes d'envergure comme les économies du Brésil, de la Russie, de l'Inde et de la Chine (les « pays BRIC »). En outre, la Société est soumise à divers risques commerciaux habituellement associés aux sociétés en croissance. La croissance et l'expansion futures pourraient imposer de lourdes contraintes sur le personnel de direction de la Société et obligeront vraisemblablement celle-ci à recruter du personnel de direction additionnel.

Rien ne garantit que la Société pourra gérer efficacement l'expansion de ses activités (y compris toute acquisition), qu'elle pourra soutenir ou accélérer sa croissance ou que cette croissance, si elle est réalisée, entraînera une exploitation rentable, qu'elle sera en mesure d'attirer et de conserver le personnel de direction suffisant s'avérant nécessaire à sa croissance continue ou qu'elle sera en mesure d'effectuer avec succès des investissements ou des acquisitions stratégiques. Si elle ne parvient pas à prendre l'une ou l'autre des mesures précitées, il pourrait y avoir des conséquences défavorables importantes sur son rendement financier, sa situation financière, ses flux de trésorerie et ses perspectives de croissance.

Stratégie d'acquisitions futures

La Société entend poursuivre sa croissance au moyen d'acquisitions, en plus de sa croissance interne. Le secteur des services de forage fait l'objet d'une vive concurrence en ce qui a trait aux cibles d'acquisition attrayantes. Il est impossible de garantir que des occasions d'acquisitions futures se présenteront à des conditions acceptables, ni que les entités nouvellement acquises ou mises sur pied seront intégrées avec succès aux activités de la Société. Par surcroît, la Société ne peut donner aucune assurance qu'elle sera en mesure d'obtenir un financement adéquat à des conditions acceptables pour poursuivre cette stratégie.

Contrats avec les clients

Les contrats de forage en surface avec des clients de la Société ont habituellement une durée de six à douze mois, et ses contrats de forage souterrain avec des clients ont en général une durée de un à deux ans et peuvent être annulés par le client moyennant un bref préavis dans des circonstances prescrites, sous réserve du versement d'un montant limité à la Société ou même sans le versement d'aucun montant. Il existe un

RAPPORT DE GESTION (suite)

risque que les contrats existants ne soient pas renouvelés ou remplacés. Si la Société ne parvient pas à renouveler ou à remplacer certains ou l'ensemble de ces contrats existants ou si des contrats existants sont annulés, des répercussions défavorables importantes pourraient s'ensuivre sur son rendement financier, sa situation financière, ses flux de trésorerie et ses perspectives de croissance. De plus, le regroupement des clients de la Société pourrait nuire aux résultats d'exploitation et à la situation financière de celle-ci.

Expansion à l'étranger et instabilité

L'expansion internationale comporte des risques politiques et économiques supplémentaires. Certains des pays et des régions ciblées par la Société à des fins d'expansion sont en voie d'industrialisation et d'urbanisation et n'ont pas la stabilité économique, politique ou sociale dont jouissent actuellement bon nombre de pays développés. D'autres pays ont connu une instabilité politique ou économique dans le passé et peuvent être soumis à des risques indépendants de la volonté de la Société, comme une guerre ou des troubles civils, l'instabilité politique, sociale et économique, la corruption, la nationalisation, le terrorisme, l'expropriation sans dédommagement équitable ou l'annulation de droits contractuels, des changements marqués dans les politiques gouvernementales, la défaillance de règles de droit et de la réglementation et de nouveaux tarifs, taxes et autres barrières. Il existe un risque que les activités, l'actif, le personnel ou le rapatriement des produits d'exploitation de la Société soient entravés ou subissent les répercussions défavorables de facteurs liés à l'expansion internationale de la Société et nuisent considérablement au rendement financier, à la situation financière, aux flux de trésorerie et aux perspectives de croissance de celle-ci.

Risques d'exploitation et responsabilité

Les risques liés au forage comprennent, dans le cas du personnel, les blessures corporelles et les pertes de vie et, dans le cas de la Société, l'endommagement et la destruction des biens et du matériel, le rejet de substances dangereuses dans l'environnement et l'interruption ou l'arrêt de l'exploitation des chantiers de forage en raison de conditions d'exploitation dangereuses des foreuses. Si l'un de ces événements se produisait, il pourrait avoir des conséquences défavorables pour la Société, notamment des pertes financières, la perte de personnel clé et des poursuites judiciaires, et ternir la réputation de la Société.

De plus, des procédés ou des systèmes internes qui présentent des lacunes ou des employés qui ne sont pas à la hauteur ou encore des événements externes, pourraient avoir une incidence défavorable sur le rendement opérationnel et financier de la Société. Le risque de ce genre de perte, connu comme un risque opérationnel, est présent dans tous les aspects des activités de la Société, notamment la perturbation des activités, les pannes technologiques, le vol et la fraude, l'endommagement des biens, la sécurité du personnel, les questions de conformité avec la réglementation ou les questions d'intégration des activités. Le nombre et l'ampleur des changements ainsi que la possibilité que la Société puisse ne pas être en mesure de mettre les changements en application avec succès peuvent nuire au rendement de l'entreprise, de même qu'à sa situation financière, à ses flux de trésorerie et à ses perspectives de croissance.

Risque de change

La Société a actuellement une exposition totalisant environ 1,4 million de dollars US de ses produits d'exploitation portant surtout sur les activités de forage en surface par circulation inverse exercées par Drift. Rien ne peut garantir que ce risque ne changera pas à l'avenir ni qu'une partie importante des produits d'exploitation de la Société pourrait être libellée dans une ou plusieurs monnaies autres que le dollar canadien, dont les fluctuations pourraient nuire au rendement financier, à la situation financière et aux flux de trésorerie de celle-ci.

Interruptions des activités

Les interruptions des activités résultent de divers facteurs, y compris l'intervention réglementaire, des retards dans l'obtention des approbations et des permis nécessaires, les questions de santé et de sécurité ou l'engorgement au niveau de l'approvisionnement concernant les intrants relatifs aux produits. De plus, la Société exerce ses activités dans diverses régions, dont certaines sont plus susceptibles de connaître des conditions météorologiques peu favorables et des catastrophes, naturelles ou autres. Si l'une de ces situations ou si toute interruption des activités se produisait, il pourrait y avoir des conséquences défavorables importantes sur le rendement financier, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

Risque lié à la réputation de la Société

Les risques liés à la réputation de la Société pourraient inclure toute publicité négative, véridique ou non, et pourraient entraîner une baisse de la clientèle de la Société et avoir des répercussions défavorables importantes sur le rendement financier, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de celle-ci. Tous les risques ont une incidence sur sa réputation et, à ce titre, les risques liés à sa réputation ne peuvent être gérés de façon isolée par rapport aux autres types de risque. Chaque membre du personnel et chaque représentant de la Société sont chargés de préserver la solide réputation de celle-ci en respectant l'ensemble des politiques, lois et règlements applicables, ainsi qu'en créant des expériences positives auprès des clients et des intervenants de la Société ainsi que du public.

Exigences relatives à l'environnement, à la santé et à la sécurité et considérations connexes

L'exploitation de la Société est soumise à une vaste gamme de lois et de règlements ainsi que de permis et d'autres approbations de niveaux fédéral, provincial, étatique et local, y compris ceux qui portent sur la protection de l'environnement et la santé et la sécurité des travailleurs régissant notamment les émissions atmosphériques, les évacuations d'eau, les déchets non dangereux et dangereux (dont les eaux usées), l'entreposage, la manutention, l'élimination et le nettoyage de marchandises dangereuses et de matières dangereuses comme les produits

chimiques, les mesures correctives résultant de rejets et la santé et la sécurité des travailleurs au Canada et ailleurs (les « exigences en matière d'environnement, de santé et de sécurité »). Par suite de son exploitation, la Société peut participer de temps à autre à des instances et à des enquêtes administratives et judiciaires concernant les exigences en matière d'environnement, de santé et de sécurité. Les instances ou les enquêtes futures pourraient avoir des conséquences défavorables importantes sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Le personnel de la Société doit se rendre aux chantiers avec les clients de celle-ci, dont bon nombre insistent sur la conformité avec les politiques internes en matière de santé, de sécurité et d'environnement. Les activités à ces chantiers peuvent comporter des dangers d'exploitation qui peuvent occasionner des blessures corporelles et des pertes de vie. Rien ne peut garantir que l'assurance de la Société sera suffisante ou efficace en toutes circonstances ou contre toutes les réclamations ou tous les dangers auxquels elle peut être assujettie ou encore qu'elle sera en mesure de continuer à obtenir une protection adéquate. Une réclamation accueillie ou des dommages résultant d'un danger contre lequel la Société n'est pas pleinement assurée pourraient nuire aux résultats d'exploitation de celle-ci. De plus, si la Société est perçue comme ne mettant pas adéquatement en application les politiques en matière de santé, de sécurité et d'environnement, ses relations avec ses clients pourraient se détériorer, ce qui pourrait occasionner la perte de contrats et limiter sa capacité d'en obtenir de nouveaux.

Limites des assurances

La Société a une assurance des biens, de responsabilité civile générale et des pertes d'exploitation. Toutefois, rien ne garantit que cette assurance continuera d'être offerte de façon économique, que tous les événements qui pourraient donner lieu à une perte ou à une obligation peuvent être assurés ni que les montants d'assurance seront en tout temps suffisants pour couvrir chaque perte ou réclamation qui pourrait se produire à l'égard des actifs ou des activités de la Société.

Changements apportés à la législation et à la réglementation

Des changements apportés aux lois, règles, règlements ou politiques touchant les activités de la Société auraient des répercussions sur celles-ci et pourraient nuire considérablement à son exploitation et à son rendement financier.

Risque lié à la législation et à la réglementation

L'industrie minière et le secteur du forage sont assujettis à une réglementation très stricte sur le plan juridique et environnemental et en matière de santé et de sécurité. Si la Société ne respecte pas ces règlements, elle pourrait se voir soumise à des pénalités, y compris des amendes ou une interruption de ses activités, ce qui pourrait avoir des conséquences défavorables importantes sur sa santé financière et son potentiel de gains futurs. En outre, les clients des services d'exploration minière de la Société sont également assujettis à une réglementation similaire sur le plan juridique réglementaire et en matière de santé et de sécurité, ce qui pourrait avoir une incidence marquée sur leur décision d'aller de l'avant avec des travaux d'exploration minérale ou de mise en valeur de mines et lui nuire ainsi indirectement.

Risque lié à la structure et aux actions ordinaires

Risques liés au marché des actions

Tout placement dans des actions comporte un risque. Le cours du marché de titres comme les actions ordinaires de la Société est soumis à de nombreux facteurs, notamment la conjoncture générale du marché, les fluctuations réelles ou prévues des résultats d'exploitation de celle-ci, les changements dans ses estimations des résultats futurs de son exploitation ou celles des analystes en valeurs mobilières, les risques recensés dans la présente section et d'autres facteurs. En outre, les marchés des capitaux ont connu des fluctuations marquées des cours et des volumes qui, parfois, n'étaient pas liées au rendement d'exploitation des émetteurs des industries au sein desquelles ils faisaient affaire. En conséquence, le cours des actions ordinaires pourrait fluctuer.

Influence des actionnaires existants

Au 21 septembre 2010, 1684182 Ontario L.P. (« **1684182 Ontario** ») et 1684182 Ontario (International) L.P. (« **1684182 International** », collectivement avec 1684182 Ontario, les « **sociétés d'investissement de capitaux privés** ») ainsi que M. Pierre Alexandre, chef de la direction de la Société, détenaient ou contrôlaient, directement ou indirectement, respectivement environ 9,5 % et 32 % des actions ordinaires en circulation d'Orbit Garant. Par conséquent, ces actionnaires ont la faculté d'influencer l'orientation et les politiques stratégiques d'Orbit Garant, notamment une fusion, un regroupement ou une vente de l'ensemble ou de la presque totalité de ses actifs, ou encore l'élection des membres et la composition de son conseil d'administration. Cette faculté d'influencer le contrôle et l'orientation d'Orbit Garant pourrait réduire l'attrait de celle-ci comme cible pour des offres publiques d'achat et de regroupements d'entreprises possibles et avoir un effet correspondant sur le cours de ses actions.

Vente d'actions ordinaires par les actionnaires existants de la Société

Les sociétés d'investissement de capitaux privés et M. Pierre Alexandre détiennent ou contrôlent, directement ou indirectement, respectivement environ 9,5 % et 32 % des actions ordinaires en circulation de la Société. Même si certains des actionnaires d'Orbit Garant sont assujettis à certaines dispositions de « moratoire » pendant une période limitée, si l'un ou plusieurs de ces actionnaires vendaient un grand nombre d'actions ordinaires sur le marché public, le cours de celles-ci pourrait fléchir. De plus, la perception par le public de la possibilité de telles ventes pourrait aussi réduire le cours des actions ordinaires sur le marché.

RAPPORT DE GESTION (suite)

Dilution

Orbit Garant peut recueillir des fonds additionnels à l'avenir en émettant des titres de participation. Les porteurs d'actions ordinaires n'auront aucun droit de préemption relativement à ces autres émissions. Orbit Garant peut émettre des actions ordinaires additionnelles dans le cadre de la levée d'options attribuées. Selon le prix auquel ces titres sont émis, ces émissions de titres de participation supplémentaires pourraient diluer considérablement les participations des porteurs d'actions ordinaires.

Paiements de dividendes

Orbit Garant ne prévoit pas payer des dividendes puisqu'elle entend affecter les liquidités à sa croissance future ou au remboursement de sa dette. De plus, la convention de crédit impose des restrictions sur sa capacité de déclarer ou de payer des dividendes.

Risque lié au crédit

La Société accorde du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle s'est donné comme politique de ne traiter qu'avec des contreparties solvables et d'obtenir des garanties suffisantes au besoin, comme moyen de réduire le risque de pertes financières occasionnées par le défaut de paiement. Elle procède régulièrement à des vérifications de solvabilité de ses clients et maintient des provisions pour pertes sur créances éventuelles. La demande de services de forage de la Société dépend du niveau d'activités d'exploration et de mise en valeur exercées par les sociétés minières, surtout en ce qui a trait à l'or, au nickel et au cuivre.

Afin de réduire le risque lié au crédit, la Société assure une partie de ses comptes clients au moyen du programme d'assurance de Exportation et Développement Canada (« EDC »). Sous réserve de certaines modalités, ce programme d'assurance fournit une protection allant jusqu'à 90 % pour les comptes non réglés. Au 30 juin 2010, le montant de la couverture EDC représentait environ 53 % des débiteurs de la Société.

Au 30 juin 2010, 54,9 % des comptes clients étaient classés comme des comptes courants, et 5 % constituaient des créances douteuses.

Un client important représentait 10 % des comptes clients de la Société au 30 juin 2010, (au 30 juin 2009, trois clients importants représentaient 43 % des comptes clients, soit respectivement 17 %, 14 % et 12 % pour chaque client).

Un client important représentait 10 % des produits tirés des contrats pour l'exercice terminé le 30 juin 2010 (pour l'exercice terminé le 30 juin 2009, trois clients importants représentaient 36 % de ces produits, soit respectivement 14 %, 11 % et 11 % pour chaque client).

Le risque de crédit découle également de la trésorerie et des équivalents de trésorerie auprès des banques et des institutions financières. Ce risque est limité, car les contreparties sont principalement des banques canadiennes avec des cotes de crédit élevées.

La Société n'a pas recours aux instruments dérivés pour gérer le risque lié au crédit.

Risque lié au taux d'intérêt

La Société est exposée au risque lié au taux d'intérêt, étant donné qu'une part importante de sa dette à long terme porte intérêt à des taux variables.

Le 30 juin 2010, la Société estimait qu'une hausse ou une baisse de un point de pourcentage des taux d'intérêt n'aurait pas eu d'incidence importante sur le bénéfice avant impôts.

Juste valeur

La juste valeur de l'encaisse, des débiteurs, des créditeurs et charges à payer et des dépôts des clients correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur de la dette à long terme correspond approximativement à sa valeur comptable puisque cette dette porte intérêt à des taux variables et est assortie de conditions comparables à celles d'autres emprunts semblables de la Société.

PERSPECTIVES

Bien qu'en raison du récent ralentissement économique l'industrie ait connu un déclin marqué de la demande pour les services de forage, particulièrement dans le segment des petites entreprises d'exploration, la Société constate une amélioration à mesure que l'économie se redresse. Réagissant aux signes de reprise, le prix des métaux de base a amorcé un rebond et les dépenses en exploration ont commencé à augmenter.

La Société continue de se concentrer sur les sociétés minières intermédiaires et d'envergure, qui lui procurent des produits plus stables, et demeure aussi à l'affût des occasions d'affaires avec les petites entreprises.

La direction d'Orbit Garant prévoit une augmentation de la demande de services de forage si le prix de l'or reste stable et si les prix des métaux de base poursuivent leur hausse.

La Société reste soucieuse d'accroître sa productivité et son efficacité en fournissant une formation additionnelle à son personnel et en peaufinant sans cesse son processus d'exploitation.

Le conseil d'administration a approuvé, pour l'exercice 2011, des dépenses de 15,3 millions de dollars pour des immobilisations corporelles, ce qui comprend :

- 16 nouvelles foreuses;
- du matériel connexe;
- la planification, le remodelage et la relocalisation du siège social, afin de regrouper sous le même toit les bureaux administratifs, la majeure partie des activités de maintenance et Soudure Royale, la division fabrication.

Le marché des services de forage demeure fragmenté et la Société continuera de faire preuve de rigueur et de rechercher les opérations qui promettent d'être profitables pour ses actionnaires.

La Société estime avoir obtenu de bons résultats malgré une conjoncture du marché difficile et pense être bien positionnée pour la reprise.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent rapport renvoie au BAIIA (bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements). Selon la direction, le BAIIA constitue une mesure supplémentaire utile aux fins de l'évaluation du rendement de l'exploitation compte non tenu du service de la dette, des dépenses en immobilisations et des impôts sur les bénéfices. Cependant, le BAIIA ne constitue pas une mesure reconnue du bénéfice conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR ») et ils n'ont pas de signification normalisée prescrite par les PCGR. Par conséquent, le BAIIA pourrait ne pas être comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Les investisseurs sont avertis que le BAIIA ne doit pas être interprété comme un substitut du résultat net (qui est déterminé selon les PCGR), comme une indication du rendement de la Société ou comme une mesure de la liquidité et des flux de trésorerie. La méthode que la Société utilise pour calculer le BAIIA pourrait différer considérablement des méthodes utilisées par d'autres sociétés ouvertes et, par conséquent, elle pourrait ne pas être comparable aux mesures analogues utilisées par d'autres sociétés ouvertes.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société sont responsables d'établir et de maintenir des contrôles et des procédures de communication de l'information, conformément au Règlement 52-109 publié par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (le « règlement 52-109 »). Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conçu ou fait concevoir sous leur supervision ces contrôles et procédures de communication de l'information, pour fournir une assurance raisonnable que l'information qui doit être communiquée par la Société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres documents qu'elle dépose ou transmet en vertu de la législation en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée, et présentée dans les délais prescrits par cette législation.

En date du 30 juin 2010, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont évalué la conception et l'efficacité de ces contrôles et de ces procédures. Basé sur cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière concluent que ces contrôles et ces procédures étaient efficaces à la fin de l'exercice financier terminé le 30 juin 2010.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe au chef de la direction et au chef de la direction financière de la Société de concevoir ou de faire concevoir sous leur supervision un contrôle interne à l'égard de l'information financière (le contrôle interne). Le contrôle interne de la Société est conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière de la Société est fiable et que ses états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, les limites inhérentes à tous les systèmes de contrôle sont telles que ces systèmes ne peuvent offrir qu'une assurance raisonnable et non absolue que tous les problèmes relatifs au contrôle et les cas de fraude ou d'erreur, le cas échéant, au sein de la Société ont été détectés. En conséquence, quel que soit le soin apporté à sa conception, le contrôle interne comporte des limites inhérentes et peut seulement offrir une assurance raisonnable en ce qui concerne la préparation des états financiers et il se pourrait qu'il ne puisse empêcher les inexactitudes de se produire ni en détecter la totalité.

Au cours de l'exercice 2010, la direction, notamment le chef de la direction et le chef de la direction financière, ont vérifié qu'un contrôle interne à l'égard de l'information financière était en place au sein de la Société et évalué sa conception et ont confirmé qu'aucune modification apportée au processus de contrôle interne au cours de l'exercice n'a sensiblement touché, ni pourrait raisonnablement sensiblement toucher le contrôle interne de la Société. La Société continue d'examiner et de documenter ses contrôles de communication de l'information ainsi que son processus de contrôle interne, et peut de temps à autre apporter des modifications visant à améliorer leur efficacité et à s'assurer que ses systèmes évoluent en parallèle avec l'entreprise. Le 30 juin 2010, une évaluation de l'efficacité du processus de contrôle interne de la Société, au sens du Règlement 52-109, a été effectuée sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière de la Société. En se fondant sur cette évaluation, le chef de la direction et le directeur financier ont conclu que sa conception et son fonctionnement ont été efficaces.

Ces évaluations ont été menées en conformité avec le cadre et les critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission* (« COSO »), un modèle de contrôle reconnu, ainsi qu'avec les exigences du Règlement 52-109.

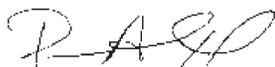
RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers consolidés ci-joints de Forage Orbit Garant Inc. (la « société ») et tous les renseignements contenus dans le présent rapport annuel relèvent de la direction de la société. Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, et, le cas échéant, comprennent également des chiffres fondés sur la meilleure estimation découlant de l'expérience et du jugement de la direction. La direction a examiné les renseignements financiers présentés dans ce rapport et s'est assurée de leur conformité avec les états financiers consolidés.

L'équipe de direction entretient le système requis de contrôles internes conçu pour fournir une garantie raisonnable que les transactions sont autorisées, que les actifs sont sécurisés et que l'intégrité et l'équité des données financières sont assurées. De plus, la direction a examiné les contrôles et les procédures de divulgation de la société qui visent à garantir la qualité et le caractère opportun des divulgations faites au public.

Il incombe au Conseil d'administration de la société de garantir que la direction s'acquitte de ses obligations en matière d'états financiers, et celui-ci a la responsabilité finale d'examiner et d'approuver les états financiers consolidés. Le Conseil d'administration s'acquitte de cette obligation principalement par l'entremise du comité de vérification. Le Conseil d'administration nomme le comité de vérification, et tous les membres de celui-ci sont des membres indépendants du Conseil. Le comité de vérification rencontre la direction et les vérificateurs des actionnaires de temps à autre, afin d'examiner les contrôles internes, les résultats de la vérification et les principes comptables. Sur la recommandation du comité de vérification, les états financiers consolidés sont transmis pour approbation au Conseil d'administration de la société.

Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l., un cabinet indépendant de comptables agréé, a reçu le mandat d'exprimer une opinion professionnelle indépendante concernant la fidélité des états financiers consolidés. Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l. dispose d'un accès libre et complet au comité de vérification.



Pierre Alexandre
Chef de la direction

Val-d'Or, Québec
21 septembre 2010



Alain Laplante, FCGA
Vice-président et chef de la direction financière

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux actionnaires de
Forage Orbit Garant Inc.

Nous avons vérifié les bilans consolidés de Forage Orbit Garant inc. aux 30 juin 2010 et 2009 et les états consolidés des résultats et du résultat étendu, des bénéfices non répartis, du cumul des autres éléments du résultat étendu et du surplus d'apport et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 30 juin 2010 et 2009 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Samsan Bélair
Deloitte & Touche s.e.m.c.l.

Comptables agréés

Le 20 août 2010

Comptable agréé auditeur permis n° 9138

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS ET DU RÉSULTAT ÉTENDU

Exercices terminés	30 juin 2010 \$	30 juin 2009 \$
Produits tirés de contrats	109 957 529	105 162 812
Coût des produits tirés de contrats	76 334 859	69 079 130
Marge brute	33 622 670	36 083 682
Charges		
Frais généraux et administratifs	6 567 105	7 969 915
Amortissement des immobilisations corporelles	5 454 638	4 387 429
Amortissement des actifs incorporels	3 934 778	4 338 364
Perte (gain) de change	13 626	(74 636)
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	(460 412)	—
Baisse de valeur durable sur les placements à long terme	—	303 687
Intérêts sur la dette à long terme	230 714	344 122
Intérêts et frais bancaires	89 411	218 075
	15 829 860	17 486 956
Bénéfice avant les éléments suivants	17 792 810	18 596 726
Participation aux résultats d'une société satellite	404 365	77 316
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	18 197 175	18 674 042
Impôts sur les bénéfices (note 14)		
Exigibles	6 959 157	7 722 516
Futurs	(1 349 182)	(1 638 240)
	5 609 975	6 084 276
Bénéfice net	12 587 200	12 589 766
Autres éléments du résultat étendu		
Perte non réalisée sur les placements disponibles à la vente	—	(9 163)
Reclassement au résultat de la baisse de valeur durable sur les placements à long terme	—	43 687
	—	34 524
Résultat étendu	12 587 200	12 624 290
Bénéfice par action (note 13)		
De base	0,38	0,39
Dilué	0,38	0,38

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS, DU CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU ET DU SURPLUS D'APPORT

Exercices terminés	30 juin 2010 \$	30 juin 2009 \$
État des bénéfices non répartis		
Solde au début de l'exercice	23 737 456	11 147 690
Bénéfice net	12 587 200	12 589 766
Solde à la fin de l'exercice	36 324 656	23 737 456
État du cumul des autres éléments du résultat étendu		
Solde au début de l'exercice	—	(34 524)
Autres éléments du résultat étendu	—	34 524
Solde à la fin de l'exercice	—	—
État du surplus d'apport		
Solde au début de l'exercice	899 336	450 177
Rémunération à base d'actions aux salariés et aux administrateurs (note 13)	469 270	449 159
Solde à la fin de l'exercice	1 368 606	899 336

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

BILAN CONSOLIDÉ

	30 juin 2010 \$	30 juin 2009 \$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	8 113 518	10 557 766
Débiteurs	21 188 000	22 682 833
Stocks	22 708 282	19 670 210
Impôts sur les bénéfices à recevoir	2 351 181	—
Charges payées d'avance	460 516	324 531
	54 821 497	53 235 340
Placements à long terme (note 7)	886 321	521 956
Immobilisations corporelles (note 8)	31 680 726	24 106 307
Écart d'acquisition	19 697 965	19 697 965
Actifs incorporels (note 9)	1 373 563	5 308 342
	108 460 072	102 869 910
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	16 600 728	10 641 645
Dépôts des clients	557 205	348 250
Impôts sur les bénéfices à payer	—	1 910 453
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 11)	202 870	88 800
	17 360 803	12 989 148
Dette à long terme (note 11)	172 401	10 661 182
Impôts futurs (note 14)	1 335 445	2 684 627
	18 868 649	26 334 957
Capitaux propres		
Capital-actions (note 13)	51 898 161	51 898 161
Surplus d'apport	1 368 606	899 336
Bénéfices non répartis	36 324 656	23 737 456
	89 591 423	76 534 953
	108 460 072	102 869 910

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Approuvé par le conseil d'administration



Eric Alexandre,
administrateur



Jean-Yves Laliberté,
administrateur

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices terminés	30 juin 2010 \$	30 juin 2009 \$
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	12 587 200	12 589 766
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	5 454 638	4 387 429
Amortissement des actifs incorporels	3 934 778	4 338 364
Perte (gain) sur la cession d'immobilisations corporelles	(96 376)	339 437
Baisse de valeur durable sur les placements à long terme	—	303 687
Rémunération à base d'actions	469 270	449 159
Amortissement des frais de financement	69 948	69 948
Impôts futurs	(1 349 182)	(1 638 240)
Participation aux résultats d'une société satellite déduction faite des dividendes	(364 365)	(30 516)
	20 705 911	20 809 034
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 15)	227 180	(3 569 057)
	20 933 091	17 239 977
Activités d'investissement		
Acquisition d'entreprises (compte tenu du découvert bancaire de 726 760 \$) (note 2)	—	(5 377 949)
Produit de la vente d'un placement à long terme	—	48 000
Avances consenties à une société actionnaire	—	58 883
Acquisition d'immobilisations corporelles	(13 996 029)	(7 065 021)
Produit de la vente d'immobilisations corporelles	1 063 349	90 464
	(12 932 680)	(12 245 623)
Activités de financement		
Variation de l'emprunt bancaire	—	(5 290 000)
Produit de la dette à long terme	342 364	5 636 034
Remboursement de la dette à long terme	(10 787 023)	(779 490)
	(10 444 659)	(433 456)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(2 444 248)	4 560 898
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	10 557 766	5 996 868
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	8 113 518	10 557 766

Renseignements complémentaires (note 15)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 30 juin 2010 et 2009

1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Forage Orbit Garant Inc. (la « société »), regroupée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, exerce ses activités principalement dans le domaine du forage au diamant en surface et souterrain au Canada, aux États-Unis, en Amérique centrale et en Amérique du Sud.

2. ACQUISITION D'ENTREPRISE

Acquisition de 9129-5642 Québec inc. (Forage +)

Le 10 octobre 2008, la société a acquis la totalité des actions en circulation de 9129-5642 Québec inc. (opérant dans le domaine du forage au diamant en surface au Canada) pour une contrepartie nette totale de 3 100 000 \$ (excluant les frais d'acquisition) payable au moyen d'un montant en espèces de 2 124 456 \$ et par l'émission de 457 142 actions ordinaires de la société au montant de 975 544 \$ établi selon la moyenne du cours de l'action de 30 jours. De plus, la société a payé un montant de 2 431 247 \$ relativement au fonds de roulement net de la société lors de l'acquisition et un montant de 95 486 \$ en frais d'acquisition.

Les résultats d'exploitation de 9129-5642 Québec inc. sont inclus dans les états financiers consolidés à compter du 10 octobre 2008.

Le prix d'achat de l'opération susmentionnée a été réparti entre les actifs nets acquis selon leur juste valeur estimative comme suit :

	\$
Actif à court terme	4 929 993
Immobilisations corporelles	1 895 901
Actifs incorporels – relation client	1 423 643
Découvert bancaire	(726 760)
Passif à court terme	(1 321 986)
Impôts futurs	(574 058)
Prix d'achat	5 626 733
Contrepartie	
Montant en espèces (incluant 95 486 \$ de frais d'acquisition)	4 651 189
Émission d'actions ordinaires	975 544
	5 626 733

3. ADOPTION DE NOUVELLES CONVENTION COMPTABLES

Écarts d'acquisition et actifs incorporels

Le 1^{er} juillet 2009, la société a adopté les recommandations du chapitre 3064 du Manuel de l'ICCA « Écarts d'acquisition et actifs incorporels » qui a remplacé le chapitre 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels ». Le nouveau chapitre établit des normes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels des entreprises à but lucratif. Cette nouvelle norme établit des critères précis de comptabilisation s'appliquant aux actifs incorporels et clarifie notamment l'application du concept d'appariement des charges et des produits, de façon à éliminer la pratique consistant à comptabiliser à titre d'actifs des éléments qui ne répondent pas à la définition d'un actif ni aux critères de comptabilisation d'un actif. L'adoption de ce chapitre n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés.

Instruments financiers

La société a également adopté les modifications apportées par l'ICCA au chapitre 3862 intitulé « Instruments financiers – informations à fournir ». Ces modifications exigent de présenter dans les états financiers la répartition des évaluations à la juste valeur des instruments financiers selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour réaliser ces évaluations. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

Niveau 1 : évaluation fondée sur les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 : techniques d'évaluation fondées sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);

Niveau 3 : techniques d'évaluation fondées sur une part importante de données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur. Étant donné que l'encaisse est le seul élément du bilan évalué à la juste valeur, aucune autre information n'est requise.

4. MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Normes internationales d'information financière

Le Conseil canadien des normes comptables (« CNC ») fera la transition des PCGR du Canada vers les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») pour les entreprises ayant une obligation d'information du public. Cette convergence se fera sur une période de transition qui prendra fin le 1^{er} janvier 2011 avec l'adoption des normes IFRS. En octobre 2009, le CNC a reconfirmé que les IFRS seront exigées en 2011 pour les entreprises à but lucratif ayant une obligation d'information du public. La date de passage s'appliquera aux états financiers intermédiaires et annuels pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. La société adoptera ces nouvelles normes selon le calendrier établi avec ces nouvelles règles.

La société est présentement en processus de développement pour un plan de conversion et d'implantation et d'évaluation des impacts de la conversion sur les états financiers consolidés de la société et des informations présentées.

Regroupements d'entreprises, états financiers consolidés et part des actionnaires sans contrôle

En janvier 2009, l'ICCA a publié les nouveaux chapitres suivants : le chapitre 1582 intitulé « Regroupements d'entreprises », le chapitre 1601 intitulé « États financiers consolidés » et le chapitre 1602 intitulé « Participations sans contrôle » qui remplacent le chapitre 1581 intitulé « Regroupements d'entreprises » et le chapitre 1600 intitulé « États financiers consolidés ». Ces nouveaux chapitres s'appliqueront aux états financiers des exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2011. L'application anticipée est autorisée dans la mesure où les trois nouveaux chapitres sont appliqués simultanément. Dans leur ensemble, les trois nouveaux chapitres établissent des normes concernant la comptabilisation des regroupements d'entreprises, la présentation des états financiers consolidés ainsi que la comptabilisation, dans les états financiers consolidés établis postérieurement à un regroupement d'entreprises, de la participation sans contrôle dans une filiale. La société ne prévoit pas que l'adoption de ces nouveaux chapitres aura une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

5. CONVENTIONS COMPTABLES

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et incluent les principales conventions comptables suivantes :

Principes de consolidation

Les présents états financiers consolidés incluent les comptes de la société et ceux de ses filiales en propriété exclusive comme suit :

Forage Orbit Garant, une société en nom collectif (a)
9116-9300 Québec inc.
4378792 Canada inc. (a)
Drift Exploration Drilling Inc.
Drift de Mexico SA de CV
9129-5642 Québec inc, (Forage +, depuis le 10 octobre, 2008)

(a) Le 1^{er} juillet 2010, tous les actifs et les passifs de Forage Orbit Garant, une société en nom collectif, ont été transférés dans la société 4378792 Canada inc. De plus, 4378792 Canada inc. a procédé à un changement de dénomination sociale pour Services de Forage Orbit Garant inc.

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont initialement constatés à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après. Leur classement est fonction de l'objectif de l'émission ou de l'acquisition des instruments financiers, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la société. Les instruments financiers sont comptabilisés à la date de règlement.

<i>Actif/passif</i>	<i>Classement</i>	<i>Mesure</i>
Encaisse	Détenus à des fins de transaction	Juste valeur
Débiteurs	Prêts et créances	Coût amorti
Placements en actions de sociétés ouvertes	Disponibles à la vente	Juste valeur
Placements en actions de sociétés fermées	Disponibles à la vente	Coût
Découvert bancaire	Détenus à des fins de transaction	Juste valeur
Emprunt bancaire	Autres passifs	Coût amorti
Créditeurs et charges à payer	Autres passifs	Coût amorti
Dépôts des clients	Autres passifs	Coût amorti
Dette à long terme	Autres passifs	Coût amorti

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Pour les exercices terminés les 30 juin 2010 et 2009

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent la trésorerie et le découvert bancaire dont le solde varie régulièrement entre un montant en espèces disponible et une dette.

Stocks

La société garde des stocks de fournitures d'exploitation, de tiges de forage et de trépan. Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est l'estimation du prix de vente moins les coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Le coût est calculé selon la méthode du premier entré, premier sorti. Les stocks ayant été utilisés sont évalués à 50 % du coût.

Placements

Les placements dans des sociétés satellites sont comptabilisés à la valeur de consolidation. La participation de la société aux résultats de ces sociétés est présentée dans l'état des résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées de vie utile estimatives suivantes :

Stationnement	10 ans
Bâtiments	5 à 20 ans
Matériel de bureau	5 ans
Matériel de forage	5 à 10 ans
Matériel et outillage	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Véhicules	5 ans
Améliorations locatives	5 ans

Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition, qui correspond à l'excédent du prix d'achat sur la juste valeur des actifs nets identifiables des entreprises acquises, est soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que l'écart d'acquisition pourrait avoir subi une perte de valeur. Lorsque la valeur comptable excède la juste valeur, une perte de valeur d'un montant égal à l'excédent est constatée dans l'état des résultats.

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées suivantes :

Relation client	36 et 42 mois
Accord de non-concurrence	5 ans

Dépréciation des actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable de ces actifs excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la cession éventuelle de ces actifs. La perte de valeur, le cas échéant, correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Impôts sur les bénéfices

La société comptabilise ses impôts sur les bénéfices selon la méthode axée sur le bilan. En vertu de cette méthode, afin de tenir compte des incidences fiscales futures découlant d'écarts entre la valeur inscrite au bilan des actifs et des passifs et leur valeur fiscale, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont comptabilisés aux taux d'imposition en vigueur au cours de l'exercice au cours duquel ces écarts devraient se résorber. La direction porte en réduction de la valeur comptable des actifs d'impôts futurs une provision pour moins-value lorsqu'il est plus probable qu'improbable qu'une tranche de l'actif ne sera pas réalisée.

Conversion des devises

Les comptes des entités étrangères intégrées libellés en devises sont convertis comme suit : les actifs et passifs monétaires sont convertis aux taux de change en vigueur à la date du bilan. Les actifs et passifs non monétaires sont convertis aux taux historiques. Les produits et les charges sont convertis aux taux moyens pour la période, à l'exception de l'amortissement qui est converti aux taux historiques. Les gains et les pertes de change sont comptabilisés aux résultats.

Constatation des produits

Les produits tirés de contrats de forage sont comptabilisés en fonction du nombre de mètres réels forés pour chaque contrat. Les produits tirés de services auxiliaires sont comptabilisés à la prestation des services et les revenus provenant de la vente de foreuses sont comptabilisés au moment de l'expédition. La société constate ses produits lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, que les services sont fournis, que les marchandises sont expédiées, que le prix demandé à l'acheteur est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Bénéfice par action

Le bénéfice par action est calculé selon le nombre quotidien moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le bénéfice dilué par action est calculé en divisant le bénéfice net par le nombre moyen dilué pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le nombre dilué d'actions ordinaires reflète l'effet dilutif potentiel découlant de l'exercice des options sur actions selon la méthode du rachat d'actions.

Options sur actions

La société comptabilise ses options sur actions selon la méthode de comptabilisation à la juste valeur. En vertu de cette méthode, les charges de rémunération sont calculées en fonction de la juste valeur des options à la date d'attribution et amorties sur la période d'acquisition.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction procède à des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les produits et les charges présentés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les principaux aspects à l'égard desquels la direction doit faire des estimations comprennent la durée de vie utile des immobilisations et des actifs incorporels aux fins de l'amortissement, la perte de valeur de l'écart d'acquisition, l'évaluation des stocks, le calcul de la provision pour créances douteuses, la répartition du prix d'achat dans le cadre de l'acquisition d'entreprises, les impôts sur les bénéfices et les autres impôts et taxes et certains montants comptabilisés à titre de charges à payer et de rémunération à base d'actions.

6. STOCKS

Le coût des stocks, qui a été passé en charge et qui est inclus dans le coût des produits tirés de contrats pour l'exercice se terminé le 30 juin 2010, est de 23 323 606 \$ (22 733 622 \$ au 30 juin 2009). Pendant cette période, aucune dépréciation importante des stocks n'a été constatée à la suite d'une valeur nette de réalisation inférieure au coût et aucune dépréciation constatée dans un exercice antérieur n'a fait l'objet d'une reprise.

L'emprunt bancaire est en partie garanti par une hypothèque mobilière sur la totalité des inventaires.

7. PLACEMENTS À LONG TERME

	30 juin 2010 \$	30 juin 2009 \$
Société satellite :		
6483976 Canada inc. (Usinage X-SPEC) :		
4 000 actions de catégorie A, représentant 40 % des actions avec droit de vote, avec droit de participation, comptabilisées à la valeur de consolidation	838 321	473 956
48 000 actions de catégorie I, sans droit de vote, sans droit de participation, donnant droit à un dividende maximal de 8 % par année, rachetables au gré de la société pour un montant de 48 000 \$, au coût	48 000	48 000
	886 321	521 956

Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2009, la société a comptabilisé une baisse de valeur durable d'un montant de 303 687 \$ sur les placements dans les sociétés Explorateur-Innovations de Québec Inc. et Typhoon Exploration due à une diminution prolongée de la juste valeur.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Pour les exercices terminés les 30 juin 2010 et 2009

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Amortissement		Valeur comptable nette au 30 juin 2010
	Coût	cumulé	
	\$	\$	\$
Terrains	760 886	—	760 886
Stationnement	20 000	15 000	5 000
Bâtiments	2 808 006	144 415	2 663 591
Matériel de bureau	223 943	115 905	108 038
Matériel de forage	32 422 152	11 122 528	21 299 624
Matériel et outillage	616 377	284 156	332 221
Matériel informatique	967 496	467 314	500 182
Véhicules	8 519 359	2 750 607	5 768 752
Améliorations locatives	316 816	74 384	242 432
	46 655 035	14 974 309	31 680 726

	Amortissement		Valeur comptable nette au 30 juin 2009
	Coût	cumulé	
	\$	\$	\$
Terrains	410 887	—	410 887
Stationnement	20 000	11 000	9 000
Bâtiments	1 124 127	196 949	927 178
Matériel de bureau	178 663	78 587	100 076
Matériel de forage	25 118 368	6 963 611	18 154 757
Matériel et outillage	606 164	195 115	411 049
Matériel informatique	767 914	299 991	467 923
Véhicules	5 108 428	1 603 183	3 505 245
Améliorations locatives	166 058	45 866	120 192
	33 500 609	9 394 302	24 106 307

Le gain sur cession d'immobilisations corporelles totalisant 96 376 \$ représente un gain de 460 412 \$, présenté séparément à l'état des résultats, et une perte de 364 036 \$ (339 437 \$ en 2009) incluse dans le coût des produits tirés de contrats.

9. ACTIFS INCORPORELS

	Amortissement		Valeur
	Coût	cumulé	comptable nette au 30 juin 2010
	\$	\$	\$
Actifs incorporels à durée de vie limitée :			
Relation client	14 023 643	13 257 580	766 063
Accord de non-concurrence	2 110 000	1 502 500	607 500
	16 133 643	14 760 080	1 373 563

	Amortissement		Valeur
	Coût	cumulé	comptable nette au 30 juin 2009
	\$	\$	\$
Actifs incorporels à durée de vie limitée :			
Relation client	14 023 643	9 744 801	4 278 842
Accord de non-concurrence	2 110 000	1 080 500	1 029 500
	16 133 643	10 825 301	5 308 342

10. EMPRUNT BANCAIRE

La société dispose d'une marge de crédit autorisée d'un montant de 7 000 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel et renouvelable le 30 novembre 2010. Tout emprunt effectué sur cette marge de crédit est garanti par une hypothèque de premier rang grevant la totalité des actifs présents et futurs. Le 30 juin 2010, le taux préférentiel était de 2,50 % (2,25 % au 30 juin 2009). Le taux varie en fonction du calcul trimestriel d'un ratio financier et peut correspondre au taux préférentiel majoré d'un pourcentage variant de 0,42 % à 1,42 %.

Selon les modalités de l'emprunt bancaire, la société doit respecter certaines clauses restrictives en ce qui concerne le maintien de ratios financiers minimaux (voir note 12).

11. DETTE À LONG TERME

	30 juin 2010 \$	30 juin 2009 \$
Emprunt d'un montant maximum autorisé de 14 285 712 \$, réduit trimestriellement d'un montant en capital de 714 286 \$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,42 %, échéant en juin 2012, garanti par une hypothèque de premier rang sur l'universalité des biens présents et futurs. La société doit rembourser trimestriellement le montant excédent le montant du prêt autorisé réduit ainsi à cette date (a)	—	7 242 590
Emprunt d'un montant maximum autorisé de 3 600 000 \$, réduit trimestriellement d'un montant en capital de 300 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,42 %, échéant en juin 2012, garanti par une hypothèque de premier rang sur l'universalité des biens présents et futurs. La société doit rembourser trimestriellement le montant excédent le montant du prêt autorisé réduit ainsi à cette date (a)	—	3 300 000
Emprunts, portant intérêt à des taux variant de 0 % à 1 %, remboursables par versements mensuels de 16 987 \$, échéant en novembre 2012, garantis par des véhicules dont la valeur comptable nette est de 551 924 \$	375 271	207 392
	375 271	10 749 982
Tranche échéant à moins d'un an	(202 870)	(88 800)
	172 401	10 661 182

(a) Le taux varie en fonction du calcul trimestriel d'un ratio financier et peut correspondre au taux de base majoré d'un pourcentage variant de 0,42 % à 1,42 %.

Selon les modalités de la dette à long terme, la société doit respecter certaines clauses restrictives en ce qui concerne le maintien de ratios financiers minimaux (voir note 12).

Au 30 juin 2010, le taux préférentiel était de 2,50 % (2,25 % au 30 juin 2009).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Pour les exercices terminés les 30 juin 2010 et 2009

Les versements de capital requis au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

	\$
2011	202 870
2012	144 454
2013	27 947

12. GESTION DU CAPITAL

La société inclut, dans la définition de son capital, les capitaux propres (excluant le cumul des autres éléments du résultat étendu), la dette à long terme, l'emprunt bancaire et le découvert bancaire, déduction faite de l'encaisse.

La structure de capital est composée de ce qui suit :

	30 juin 2010 \$	30 juin 2009 \$
Dette à long terme	375 271	10 749 982
Capital-actions	51 898 161	51 898 161
Surplus d'apport	1 368 606	899 336
Bénéfices non répartis	36 324 656	23 737 456
Encaisse	(8 113 518)	(10 557 766)
	81 853 176	76 727 169

La gestion du capital de la société a pour objectif de maintenir une flexibilité financière en vue de : i) préserver son accès aux marchés de capitaux; ii) rencontrer ses obligations financières et iii) financer, à l'interne, la croissance et les acquisitions potentielles. Pour gérer sa structure de capital, la société pourrait ajuster ses dépenses, émettre de nouvelles actions, contracter de nouvelles dettes ou rembourser ses dettes existantes.

Selon les termes de certaines ententes de financement, la société doit satisfaire à certaines clauses restrictives, tel que le respect d'un niveau du ratio de la dette principale sur un bénéfice avant impôts, intérêts et amortissement, du ratio de la dette à long terme sur la capitalisation et du ratio de couverture des charges financières. Ces clauses restrictives limitent aussi, entre autres, la capacité de la société à engager un endettement additionnel, à engager des hypothèques additionnelles, à s'engager dans des fusions ou des acquisitions et à verser des dividendes ou d'autres paiements. Au cours de l'exercice, la société était, et continue d'être en conformité avec ces clauses restrictives et toutes autres conditions qui lui sont imposées par ses ententes de financement.

Dans le but de faciliter la gestion de ses besoins de trésorerie, la société prépare des budgets annuels qui sont mis à jour, si nécessaire, dépendamment de divers facteurs.

Les objectifs de la société concernant la gestion de son capital demeurent inchangés par rapport à l'exercice précédent.

13. CAPITAL-ACTIONS

Autorisé, un nombre illimité d'actions ordinaires et privilégiées :

Actions ordinaires, avec droit de participation et droit de vote

Les droits, privilèges, restrictions et conditions liés aux actions privilégiées doivent être présentés par une résolution du conseil d'administration de la société avant l'émission

Actions ordinaires émises :

	30 juin 2010		30 juin 2009	
	Nombre d'actions	\$	Nombre d'actions	\$
Solde au début de l'exercice	32 738 684	51 918 161	32 281 542	50 942 617
Actions émises :				
Dans le cadre de l'acquisition d'entreprise (a)	—	—	457 142	975 544
	32 738 684	51 918 161	32 738 684	51 918 161
Financement destiné à l'achat d'actions (b)	—	(20 000)	—	(20 000)
Solde à la fin de l'exercice	32 738 684	51 898 161	32 738 684	51 898 161

(a) Émission au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2009 :

Le 10 octobre 2008, la société a émis 457 142 actions ordinaires pour un montant de 975 544 \$ relativement à l'acquisition de 9129-5642 Québec inc. (voir note 2).

(b) Financement destiné à l'achat d'actions :

Le 20 août 2007, 13 333 actions ordinaires ont été émises à un salarié de la société au prix de 1,50 \$ l'action ordinaire dans le cadre du régime d'actionnariat des salariés de la société. La société a accordé un prêt sur cinq ans s'élevant à 20 000 \$ à ce salarié conformément aux modalités et conditions exposées dans un billet garanti par 13 333 actions ordinaires. Le prêt est remboursable à la date la plus rapprochée entre i) la date de vente des actions et ii) la date d'échéance du prêt. Les intérêts sur le capital du prêt sont calculés et composés annuellement au taux de 8 %. Au 30 juin 2010, la juste valeur de la garantie est de 45 998 \$.

Bénéfice par action

Le bénéfice dilué par action ordinaire a été calculé en divisant le bénéfice net par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation en tenant compte de l'effet dilutif des options sur actions selon la méthode du rachat d'actions.

	30 juin 2010 \$	30 juin 2009 \$
Bénéfice par action de base		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	12 587 200	12 589 766
Nombre moyen de base d'actions ordinaires en circulation	32 738 684	32 610 935
Bénéfice par action de base	0,38	0,39
Bénéfice par action dilué		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	12 587 200	12 589 766
Nombre moyen de base d'actions ordinaires en circulation	32 738 684	32 610 935
Ajustement du nombre moyen d'actions ordinaires options sur actions	709 830	238 201
Nombre moyen dilué d'actions ordinaires en circulation	33 448 514	32 849 136
Bénéfice par action dilué	0,38	0,38

Le calcul du bénéfice par action dilué pour l'exercice terminé le 30 juin 2010 exclut l'effet de 925 000 options (625 000 en 2009) car ces options sont anti-dilutives.

Régime d'options sur actions de 2007

En janvier 2007, le conseil d'administration a adopté un régime d'options sur actions (le « régime d'options sur actions de 2007 ») dont l'objectif est de conserver, de motiver et de récompenser les administrateurs, les membres de la direction, les salariés et les conseillers qualifiés de la société.

En juin 2008, les modalités d'acquisition et d'échéance des options en cours ont été modifiées. Les droits sur les options deviendront maintenant acquis 31 jours après la date de clôture du PAPE, au taux de 50 %, et lors de chacun des premier et deuxième anniversaires de la date de clôture du PAPE, au taux de 25 %. Les options expireront 10 ans après la date d'attribution.

Régime d'options sur actions de 2008

Également, le 26 juin 2008, la société a établi un nouveau régime d'options sur actions (le « régime d'options sur actions de 2008 »), qui vise à contribuer à attirer, à conserver et à motiver les membres de la direction, les salariés, les administrateurs et les conseillers de la société. Le nouveau régime d'options sur actions a été établi conformément aux politiques de la Bourse de Toronto sur les arrangements de rémunération sous forme de titres de sociétés inscrites. Les personnes admissibles à l'attribution d'options selon le nouveau régime comprennent les administrateurs, les membres de la direction ou les salariés d'Orbit Garant, d'une filiale, d'une société contrôlée par l'une de ces personnes ou d'une fiducie familiale dont au moins un des fiduciaires est l'une de ces personnes, et dont la totalité des bénéficiaires sont ces personnes, leurs époux ou leurs enfants.

Le nombre total d'actions ordinaires pouvant être émises sur le capital autorisé aux termes du nouveau régime d'options sur actions ou réservées aux fins d'émission lors de la levée d'options dans le cadre du régime d'options sur actions de 2008 ne pourra excéder 10 % des actions ordinaires émises et en circulation compte tenu du placement du 26 juin 2008 moins le nombre d'options émises aux termes du régime d'options antérieur. Le nombre d'actions ordinaires pouvant être réservées aux fins d'émission conformément aux options attribuées dans le cadre du nouveau régime d'options, ainsi que des actions ordinaires réservées aux fins d'émission sur le capital autorisé aux termes de tout autre régime concernant le personnel de la société ou d'options pour services rendus attribuées par la société, à une même personne, ne pourra excéder 5 % du nombre total des actions ordinaires alors émises et en circulation.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Pour les exercices terminés les 30 juin 2010 et 2009

Sur la recommandation du comité de rémunération et de régie d'entreprise, le conseil d'administration administrera le régime d'options sur actions de 2008 et déterminera, notamment, les titulaires d'options, les périodes d'acquisition de droits, le prix de levée et les autres caractéristiques des options, dans chaque cas conformément au régime d'options sur actions de 2008, aux lois sur les valeurs mobilières applicables et aux règles de la Bourse de Toronto. Sauf si le conseil d'administration en décide autrement, les droits sur les options deviendront acquis à raison de 20 % par année à compter de 12 mois après la date d'attribution et expireront pas plus de 10 ans après la date de l'attribution. Les options sont acquises lorsque le détenteur de l'option cesse d'être un administrateur, un dirigeant ou un employé de la société. Le prix de levée d'une option ne peut être inférieur à la juste valeur de marché des actions ordinaires au moment de l'attribution de l'option (soit le cours de clôture des actions ordinaires à la Bourse de Toronto le dernier jour de séance à laquelle des opérations sur les actions ordinaires ont eu lieu avant cette journée ou la moyenne du cours acheteur et du cours vendeur au cours des cinq derniers jours de séance précédant l'octroi, si aucune opération n'est survenue au cours de cette période).

Toutes les options sur actions en circulation sont octroyées aux administrateurs et employés. Les options sur actions en cours se détaillent comme suit :

	Nombre d'options	Prix de levée moyen \$
En cours au 30 juin 2008 et 2009	1 673 000	2,13
Attribuées au cours de l'exercice	300 000	4,00
En cours au 30 juin 2010	1 973 000	2,42
Exerçables au 30 juin 2010	1 298 000	1,59

Le tableau suivant résume l'information sur les options d'achat d'actions en circulation au 30 juin 2010 :

Prix de levée \$	En circulation au 30 juin 2010	Durée de vie moyenne restante (années)	Prix de levé moyen pondéré \$	Exerçables au 30 juin 2010	Prix de levé moyen pondéré \$
1,00-1,50	1 048 000	6,63	1,02	1 048 000	1,02
4,00	925 000	8,44	4,00	250 000	4,00
	1 973 000			1 298 000	

La société a calculé le montant de la juste valeur des options attribuées selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. Le tableau suivant présente le calcul de la juste valeur des options à la date d'attribution et les hypothèses moyennes pondérées :

	Attribuées en 2010
Taux d'intérêt sans risque	3,08 %
Durée de vie prévue (années)	7
Volatilité prévue	130 %
Rendement prévu	0 %
Juste valeur des options attribuées	3,69 \$

Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2010, la charge de rémunération à base d'actions aux salariés et aux administrateurs d'un montant total de 469 270 \$ a été comptabilisée au titre des frais généraux et administratifs (449 159 \$ pour l'exercice se terminant le 30 juin 2009).

14. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôts se présente comme suit :

	30 juin 2010 \$	30 juin 2009 \$
Impôts exigibles	6 959 157	7 722 516
Impôts futurs	(1 349 182)	(1 638 240)
	5 609 975	6 084 276

La charge d'impôts diffère des montants calculés en appliquant les taux canadiens prévus par la loi (fédéral et provincial) de 31,06 % (31,89 % en 2009) au bénéfice avant impôts sur les bénéfices comme suit :

	30 juin 2010 \$	30 juin 2009 \$
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	18 197 175	18 674 042
Impôts sur les bénéfices selon les taux d'imposition prévus par la loi	5 652 043	5 955 152
Augmentation (diminution) des impôts sur les bénéfices découlant des éléments suivants :		
Charges non déductibles	38 786	37 362
Charge non déductible liée à la rémunération à base d'actions	145 755	143 237
Participation non imposable aux résultats d'une société satellite	(125 596)	(24 656)
Incidence d'une modification du taux d'imposition des sociétés et ajustements liés aux exercices précédents	(55 323)	(26 819)
Partie non-imposable du gain en capital	(45 690)	—
Total des impôts sur les bénéfices	5 609 975	6 084 276

Les impôts futurs sont calculés d'après l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs et se présentent comme suit aux dates indiquées :

	30 juin 2010 \$	30 juin 2009 \$
Actifs d'impôts futurs :		
Frais d'émission d'actions	443 818	737 897
Placements à long terme	13 350	14 797
Total des actifs d'impôts futurs	457 168	752 694
Passifs d'impôts futurs :		
Immobilisations	1 313 043	1 823 380
Actifs incorporels	479 570	1 613 941
Total des passifs d'impôts futurs	1 792 613	3 437 321
Passif d'impôts futurs, montant net	1 335 445	2 684 627

15. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation

	30 juin 2010 \$	30 juin 2009 \$
Débiteurs	1 494 833	844 623
Stocks	(3 038 072)	(1 197 110)
Impôts sur les bénéfices à recevoir	(2 351 181)	—
Charges payées d'avance	(135 985)	(41 449)
Créditeurs et charges à payer	5 959 083	(1 882 378)
Dépôts des clients	208 955	(1 380 079)
Impôts sur les bénéfices à payer	(1 910 453)	87 336
	227 180	(3 569 057)
Autres renseignements		
Intérêts payés	320 125	562 197
Impôts payés	11 220 791	7 084 055

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Pour les exercices terminés les 30 juin 2010 et 2009

16. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La société est liée à 2867-3820 Québec inc., une société contrôlée par un administrateur. De plus, la société est liée à Signal Hill Equity Partners Management inc. qui est dirigée par un membre du conseil d'administration de la société.

La société est également liée à 6483976 Canada inc. (Usinage X-SPEC) en raison de l'influence notable qu'elle exerce sur cette société.

Au cours de l'exercice, la société a conclu les opérations suivantes avec ses apparentés :

	30 juin 2010 \$	30 juin 2009 \$
Ventes	87 273	94 962
Achats	1 981 718	1 339 092
Location	107 764	108 534
Frais généraux et administratifs	34 987	—

Les opérations susmentionnées ont été conclues dans le cours normal des activités et ont été comptabilisées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie déterminé et convenu entre les apparentés.

Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2009, la société a acquis de 2867-3820 Québec inc., des équipements pour un montant de 150 400 \$. Cette opération n'a pas été conclue dans le cours normal des activités, et a été comptabilisée à la valeur comptable nette.

Au 30 juin 2010, les créiteurs et charges à payer comprenaient un solde de 726 185 \$ (376 273 \$ au 30 juin 2009) relatif à ces opérations.

17. INSTRUMENTS FINANCIERS

La société est exposée à plusieurs risques relativement à ses actifs et passifs financiers. Il n'y a pas eu de changement important concernant l'exposition de la société aux risques liés aux instruments financiers, les objectifs, politiques et processus pour gérer ses risques ou les méthodes utilisées pour les mesurer, par rapport aux périodes précédentes, sauf ce qui est mentionné dans cette note.

Risque de change

La société effectue une partie de ses activités en dollars américains. Par conséquent, elle est exposée au risque associé aux fluctuations des taux de change. La société ne gère pas activement ce risque. Au 30 juin 2010, la société disposait d'une trésorerie en dollars américains d'un montant de 227 670 \$ (179 591 \$ au 30 juin 2009) et avait des débiteurs en dollars américains d'un montant de 515 626 \$ (176 724 \$ au 30 juin 2009).

Au 30 juin 2010, la société a estimé qu'une augmentation ou une diminution de 10 % du taux de change en dollars américains aurait causé une augmentation ou une diminution du bénéfice net annuel d'environ 23 200 \$ (16 700 \$ en 2009).

Risque de crédit

La société accorde du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. La société a adopté une politique selon laquelle elle peut seulement faire des affaires avec des contreparties solvables et obtenir, si nécessaire, des garanties suffisantes pour atténuer le risque de pertes financières provenant de créances en souffrance. Elle procède régulièrement à des analyses de solvabilité de ses clients et maintient des provisions pour pertes sur créances éventuelles. La demande de services de forage dépend du niveau d'activités d'exploration et de développement menées par les sociétés minières, particulièrement à l'égard de l'or, du nickel et du cuivre.

Afin de réduire le risque de crédit, la société assure une partie de ses débiteurs au moyen du programme d'assurance de Exportation et développement Canada (« EDC »). Ce programme d'assurance permet à certaines conditions, d'avoir une couverture d'assurance jusqu'à un montant équivalent à 90 % des débiteurs. Au 30 juin 2010, le montant de la couverture d'assurance de EDC représente approximativement 53 % des débiteurs (53 % en 2009).

La valeur comptable des débiteurs tient compte de la provision pour créances douteuses, laquelle est estimée selon l'analyse chronologique des débiteurs, des résultats antérieurs, des risques spécifiques associés au client et à d'autres informations pertinentes. L'exposition maximale au risque de crédit est la valeur comptable des actifs financiers.

Au 30 juin 2010, 54,9 % (38,2 % en 2009) des comptes clients sont classés comme étant des recevables courants et 5 % (8 % en 2009) des créances ont subi une baisse de valeur.

Un client important représentait 10 % des comptes clients au 30 juin 2010 (au 30 juin 2009, trois clients importants représentaient 43 % de ces comptes, soit respectivement 17 %, 14 % et 12 % pour chacun des clients).

Un client important représentait 10 % des produits tirés des contrats pour l'exercice terminé le 30 juin 2010 (au 30 juin 2009, trois clients importants représentaient 36 % de ces produits, soit respectivement 14 %, 11 % et 11 % pour chacun des clients).

Le risque de crédit provient également de la trésorerie et des équivalents de trésorerie avec les banques et les institutions financières. Ce risque est limité puisque les contreparties sont principalement des banques canadiennes ayant des cotes de crédit élevées.

La société n'a pas d'instruments dérivés pour gérer ce risque.

Risque de taux d'intérêt

La société est exposée au risque de taux d'intérêt étant donné qu'une part importante de sa dette à long terme porte intérêt à des taux variables.

Au 30 juin 2010, la société a estimé qu'une augmentation ou une diminution de 1 % du taux d'intérêt n'aurait aucun impact significatif sur les résultats avant impôts.

Juste valeur

La juste valeur de l'encaisse, des débiteurs, des créditeurs et charges à payer et des dépôts des clients correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur de la dette à long terme correspond approximativement à sa valeur comptable car elle porte intérêt à un taux variable et elle comporte des conditions de financement que la société pourrait obtenir actuellement.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la société provient de sa gestion du fonds de roulement, des charges financières et des paiements en capital sur ses instruments de créances. Il s'agit du risque que la société ne sera pas en mesure de respecter ses obligations financières au moment de leur échéance.

La société gère le risque de liquidité en maintenant des réserves adéquates, des facilités bancaires et des réserves de facilités d'emprunt, en surveillant de façon constante les flux de trésorerie actuels et prévisionnels et en faisant correspondre les termes de ses actifs et de ses passifs financiers. Dans les notes 10 et 11, la société détaille ses facilités qui ne sont pas utilisées, mais qui sont à sa disposition afin de réduire davantage son risque de liquidité.

	Total \$	0-1 an \$	2-3 ans \$
Dépôts des clients	557 205	557 205	—
Créditeurs et charges à payer	16 600 728	16 600 728	—
Dette à long terme (capital seulement)	375 271	202 870	172 401
	17 533 204	17 360 803	172 401

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Pour les exercices terminés les 30 juin 2010 et 2009

18. INFORMATION SECTORIELLE

La société exerce ses activités dans trois secteurs géographiques : Forage Canada, Forage International (États-Unis, Amérique centrale et Amérique du Sud) et Fabrication Canada. Les services fournis par les secteurs isolables de forage sont essentiellement les mêmes. La direction évalue le rendement selon la marge brute de ces trois secteurs géographiques, avant les intérêts, les frais généraux de la société et les impôts sur les bénéfices. Le tableau suivant présente les données relatives à chacun des secteurs isolables de la société.

	30 juin 2010 \$	30 juin 2009 \$
Produits tirés de contrats		
Forage Canada	99 089 927	100 685 504
Forage International	10 224 071	3 779 951
Fabrication Canada	7 498 118	6 750 621
Élimination – Fabrication Canada	(6 854 587)	(6 053 264)
	109 957 529	105 162 812
Marge brute		
Forage Canada	28 661 043	35 274 400
Forage International	4 635 840	417 911
Fabrication Canada	325 787	391 371
	33 622 670	36 083 682
Intérêts	320 125	562 197
Frais généraux de la société	15 105 370	16 847 443
Impôts sur les bénéfices	5 609 975	6 084 276
	21 035 470	23 493 916
Bénéfice net	12 587 200	12 589 766
Actifs identifiables		
Forage et fabrication Canada	100 764 064	96 723 872
Forage International	7 696 008	6 146 038
	108 460 072	102 869 910
Immobilisations		
Forage et fabrication Canada	28 209 911	21 938 502
Forage International	3 470 815	2 167 805
	31 680 726	24 106 307
Amortissement		
Forage et fabrication Canada	8 743 476	8 241 220
Forage International	645 940	484 573
	9 389 416	8 725 793

19. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

Administrateurs

James C. Johnson

Président du Conseil d'administration, Orbit Garant
Associé directeur, Signal Hill Equity Partners Inc.

Patrick Godin^{1,2}

Vice-président, Développement de projets, GMining Services Inc.

Jean-Yves Laliberté^{1*,2}

Chef de la direction, Cartier Resources Inc.
et Abitex Resources Inc.

Guthrie J. Stewart^{1,2}

Administrateur

Edmund Stuart

Président, Brannach Services Inc.

Pierre Alexandre

Chef de la direction, Orbit Garant

Eric Alexandre

Président et chef de l'exploitation, Orbit Garant

¹ Membre du comité de vérification.

² Membre du comité de rémunération et du comité de gouvernance d'entreprise.

* Indique le président d'un comité

Dirigeants

Pierre Alexandre

Chef de la direction

Eric Alexandre

Président et chef de l'exploitation

Alain Laplante

Vice-président et chef de la direction financière

Richard Alexandre

Directeur des opérations internationales et de surface

Ronald Thibault

Directeur des opérations sous terre

RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Siège social

190 des Distributeurs, C.P. 965
Val-d'Or (Québec)
J9P 4P8
Téléphone : 1-866-824-2707
Télécopieur : 819-824-1595

Agent des transferts et registraire

Société de fiducie CIBC Mellon
C.P. 7010, succursale postale Adelaide Street
Toronto (Ontario)
M5C 2W9
Téléphone : 1-800-387-0825 ou 416-643-5500
Télécopieur : 416-643-5501

Inscription en bourse

Bourse de Toronto
Symbole : OGD

Actions ordinaires en circulation

32 738 684 (au 30 juin 2010)

Responsable des affaires juridiques

Goodmans LLP

Vérificateurs

Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.

Relations avec les investisseurs

alain.laplante@orbitgarant.com

Site Web

www.orbitgarant.com



190 des Distributeurs, C.P. 965
Val-d'Or, Québec
J9P 4P8

www.orbitgarant.com